



IPES BUSINESS SCHOOL (IBS)

Sujet

Les déterminants de l'entrepreneuriat sur la création d'entreprise

Cas : Commune de Jean Rabel

Période: 2013 - 2017

Mémoire de sortie Préparé par l'étudiant : Benson Junior FRANCOIS pour
l'obtention de grade de Licence Professionnelle en Administration
des Affaires

Promotion 2020-2023

Sous la supervision du: Prof Fortilom JOSEPH, M.Sc.

Septembre 2024

Remerciements

En tout premier lieu, on remercie le Bon Dieu, tout puissant, de nous avoir donné la force pour survivre, ainsi que l'audace pour dépasser toutes les difficultés.

Notre plus grande gratitude va à notre encadreur Professeur Fortilom JOSEPH, pour sa disponibilité permanente, la confiance qu'il nous a accordée, et ses précieux conseils qui nous ont permis de mener à bien ce travail.

Nos remerciements s'adressent à tous nos enseignants de l'IPES BUSINESS SCHOOL, pour tous leurs encouragements.

Nous remercions aussi l'ensemble des accompagnateurs qui nous ont aidés durant notre stage et qui nous ont permis d'acquérir une riche expérience.

Enfin, une pensée toute particulière à nos familles pour son soutien et l'intérêt que chacun a porté pour nos travail. Merci de votre soutien, vos encouragements et votre présence tout au long de nos cursus.

Sommaire

Sommaire	
Introduction générale	01
Chapitre 1 : L'entrepreneuriat et création d'entreprise et entrepreneur.....	04
Introduction du chapitre	04
Section 1 : Typologies de l'entrepreneuriat et l'entrepreneur.....	05
Section 2 : La culture d'entrepreneuriat et motivation de l'entrepreneur.....	18
Section 3 : Création d'entreprise et présentation des dispositifs à la création d'entreprise.....	28
Conclusion du chapitre.....	38
Chapitre 2 : Evaluation de la création d'entreprise dans la commune de Jean Rabel.....	40
Introduction au chapitre.....	40
Section 1 : Méthodologie de la recherche	40
Section 2 : Le dispositif de soutien à la création d'entreprise à Jean Rabel.....	44
Section 3 : Analyse et interprétation des résultats de l'enquête.....	49
Conclusion du chapitre.....	65
Conclusion générale.....	68
Bibliographie.....	70
Liste des tableaux	72
Liste des figures.....	74
Annexe.....	75
Resumé.....	82

Liste des abréviations

Liste des abréviations

CA : Chiffre d’Affaire

CFI: Centre de facilitationnd’Investissement

EURL : L’Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique.

PIB : Produit Intérieur Brut

PME : Petite et Moyenne Entreprise

SA : Société Anonyme

SARL : Société à Responsabilité Limité

SCA : Société en Commandite par Actions

SCS : Société en Commandite Simple

SNC : Société en Nom Collectif

SPA : Société par Action

Introduction Générale

Introduction générale

Introduction générale

Aujourd'hui, l'entrepreneuriat constitue un phénomène qui attire de plus en plus les spécialistes chercheurs dans les domaines de l'économie et de gestion. Selon Fayolle (2005)¹, pour pouvoir expliquer le phénomène entrepreneurial, plusieurs approches sont mises à contribution, notamment l'approche fonctionnelle des économies (what), l'approche centrée sur les individus développée des spécialistes des sciences du comportement (why et who), et l'approche processuelle des gestionnaires (how).

Selon Verstraete T, « L'entrepreneuriat est le processus qui amène les personnes à envisager la priorité d'une entreprise comme une option ou solution de carrière viable, à arriver avec des projets d'entreprise à apprendre à devenir des entrepreneurs, à lancer et à développer une entreprise »²

En effet, le terme entrepreneuriat s'articule autour d'un personnage et d'une organisation, il commence par une volonté individuelle d'un futur entrepreneur, ce dernier devenu le personnage central du développement économique, cet acteur principal est un individu hétérogène, sa capacité dépend de sa personnalité, de ses ambitions, motivations, formations, compétences, profil psychologique et enfin un entourage ou un environnement socioculturelle. Il se distingue par sa volonté de création d'entreprise qui est issue de son profil psychologique, d'où l'importance de la culture entrepreneuriale qui amène ces différents facteurs à jouer un rôle positif auprès des entrepreneurs potentiels, L'entrepreneuriat, levier de la création de richesses et d'emplois, désormais fait partie des stratégies de reconversion conduites par les pouvoirs publics, ou la création d'entreprise constituent une solution au problème d'exclusion social surtout le chômage des jeunes de plus en plus considérable dans la société haïtienne

Haïti opte pour un recentrage dans le sens d'un renforcement au profit de la petite entreprise, on assiste à une redéfinition du rôle de l'Etat facilitateur et accompagnateur de l'initiative privée. Cette tendance constitue au préalable un stimulant au développement de l'esprit d'entreprise vecteur du changement et de la croissance économique. Cette volonté d'encouragement a cependant été associée à une autre idée, celle de la création d'entreprise comme une des solutions à la résorption de chômage, dont le taux est resté très élevé.

¹ A, Fayolle (2005), « introduction à l'entrepreneuriat », Dunod, Paris, p128.

² Verstraete T « Entrepreneuriat : modélisation du phénomène », revue de l'entrepreneuriat, vol1, n°1,2001

Introduction générale

Les pouvoirs publics sont désormais conscients de la nécessité d'encourager et développer l'esprit d'entreprise et la culture entrepreneuriale. Et ont assigné à des institutions publiques les tâches de concevoir des politiques spécialement ciblées sur l'entrepreneuriat.

Ces politiques ont pour but de mettre en place un climat économique général propice à la création des entreprises (fiscalité et réglementation) et de stimuler l'entrepreneuriat par un ensemble de mesures spécifiques incitatives (aides financières, exonération fiscales,...)

Dans le cadre de sa stratégie de réforme, les autorités publiques ont mis en place des organes et des dispositifs nationaux destinés à promouvoir l'initiative individuelle et stimuler l'activité entrepreneuriale et le goût d'entreprendre à l'image de la CFI.

Problématique

Pour pouvoir répondre à notre question centrale, plusieurs autres questions sous-jacentes ont été soulevées, tel que :

- Quelles sont les motivations de l'entrepreneur qui sont à l'origine de la création de son entreprise ?
- Quelles sont ses origines sociales et professionnelles ?

Les hypothèses

Pour répondre à ces questions nous avons les hypothèses suivantes :

- La disponibilité des moyens de financement qui permet aux entrepreneurs de se lancer en affaire, soit par leurs propres moyens ou à l'aide de certains organismes.
- La majorité des PME sont créées par les jeunes ayant un diplôme d'entrepreneuriat
- La plupart des entrepreneurs privés de la commune de Jean Rabel, proviennent de famille, les parents, ou autres personnes proches sont des entrepreneurs.

L'objectif

L'objectif de ce mémoire, est de tenter de rassembler des éléments d'analyses qui nous permettront de comprendre le phénomène de l'entrepreneuriat, les caractéristiques de l'entrepreneur, les facteurs motivationnels de l'entrepreneuriat et la culture entrepreneuriale...

Introduction générale

Methodologie

Pour mener à bien notre travail de recherche, nous nous sommes orientés vers la démarche suivante :

Tout d'abord, une recherche documentaire relative au thème (l'entrepreneuriat, l'entrepreneur, la culture entrepreneuriale) le but étant de préciser les concepts et les considérations théoriques relatives à notre thème. La collecte d'information de statistique s'est effectuée auprès de certaines organisme, et une enquête de terrain auprès des jeunes promoteurs productifs à travers l'élaboration d'un questionnaire regroupant une série de questions relatives à notre étude, qui se localisent au niveau de commune de Jean Rabel.

Le premier chapitre sera consacré à présenter le phénomène d'entrepreneuriat. Ce chapitre sera divisé en trois sections : la première c'est comprendre le phénomène de l'entrepreneuriat, et l'entrepreneur La deuxième portera sur les motivations de l'entrepreneur et la culture entrepreneuriale. La troisième présentera la création d'entreprise, qui est l'acte essentiel de l'entrepreneuriat.

Le deuxième chapitre nous allons présenter notre étude de cas. Ce chapitre sera divisé en trois sections : la première section présenter la méthodologie de la recherche, en deuxième section nous allons présenter le dispositif de soutien à la création d'entreprise et en dernière à pour objectif d'analyser les résultats de notre enquête.

Chapitre 01

Entrepreneuriat et création d'entreprise

Chapitre 01 : L'entrepreneuriat et création d'entreprise

Introduction au chapitre

L'entrepreneuriat s'est imposé comme le moteur du développement économique et social à travers le monde entier.

Le mot « entrepreneuriat » renvoie à quatre types de sujet : la création d'entreprises, l'esprit d'entreprise, l'entrepreneur et le champ de recherche.

Les entrepreneurs sont perçus comme, les piliers de l'économie de marché, et leurs activités comme créatrice de valeur, de l'emploi et d'avantages multiples pour les consommateurs. L'entrepreneur est un moyen pour assurer la capacité de l'innovation et la compétitivité des nations, elle se caractérise principalement par l'acte de création de l'entreprise initié par une volonté d'un futur entrepreneur doté d'une capacité de prise de risque de ce fait la capacité de création d'entreprise est le résultat de nombreux facteurs liées aux opportunités et aux potentialités individuelles à l'environnement économique et juridique.

L'entrepreneuriat est intimement lié à la culture prévalant dans une société. S'il est de ce fait question de culture, le système éducatif est évidemment concerné, ce dernier et en particulier le système universitaire joue un rôle primordial dans la création et la diffusion d'une culture entrepreneuriale.

Le lien entre la culture entrepreneuriale et l'entrepreneuriat peut être illustré par la relation simpliste entre l'arbre et le fruit (Ruel, 2005)³, pour lui l'entrepreneuriat est « le fruit », la culture entrepreneuriale, « l'arbre ».

La création d'entreprise est donc une démarche risquée face à laquelle tous les acteurs ne sont pas égaux, la concrétisation d'un projet est le fruit d'un passé, d'une expérience et d'une situation personnelle. Le profil de créateur, son niveau d'études, notamment influence les chances de succès.

Dans ce chapitre qui sera consacré à l'entrepreneuriat et création d'entreprise, nous allons présenter dans un premier lieu (section) une typologie d'entrepreneuriat et d'entrepreneur. La deuxième section sera consacrée à la culture entrepreneuriale, les approches culturelles entrepreneuriales et les facteurs de motivation de l'entrepreneur, et

³ Krunger, N.f. and Carsrud, A.(1993) entrepreneurial intention/applying the theory of planned behavior, entrepreneurship and regional development,5,316-23. Cite par C.W.Scheiner(2008)

Chapitre 01 : L'entrepreneuriat et création d'entreprise

enfin dernière section nous allons étudier la création d'entreprise et quelques dispositifs d'aide à la création d'entreprise.

Section 01 : Approches conceptions de l'entrepreneuriat et l'entrepreneur

1.1. Typologie de l'entrepreneuriat

1.1.1. Définition de l'entrepreneuriat

L'entrepreneuriat est défini comme le processus qui dans une économie conduit un entrepreneur à la création d'une entreprise, ce processus est le résultat de deux forces, convergentes, la première dépend des caractéristiques individuelles de l'entrepreneur, la deuxième dépend des conditions, au sens large de la création d'entreprise. L'analyse des caractéristiques individuelle (âge, diplôme, environnement familial, ...) et celle des conditions favorable (conjuncture, marché, évolution des technologies, réglementation, culture, finance...).

Selon le dictionnaire la rousse : l'entrepreneuriat vient de verbe entreprendre qui signifie

- se mettre à faire une chose ;
- Commencer la réalisation ou l'exécution (de quelque chose) synonyme : engager ;
- « Prendre entre » : notion d'intermédiation.

Selon Danjou(2002) définit l'entrepreneuriat comme étant un champ de recherche qui repose sur trois niveaux d'étude : l'entrepreneur, l'action et le contexte entrepreneurial. C'est un champ dont les composantes multiples sont observées et analysées par des économistes, des sociologues, des historiens, des psychologues, des spécialistes en sciences de gestion⁴.

Selon global entrepreneurship monitor (G.E.M) (2000) : « l'entrepreneuriat est un concept difficile à définir, car les entrepreneurs et les activités entrepreneuriale ne sont guère aisés à identifier, et que les concepts est complexe, équivoque et vague ».⁵

Selon Verstrete(2000) le concept d'entrepreneuriat est complexe pour être réduit à une simple définition et son intelligibilité nécessitant une modélisation⁶.

⁴ Danjou isabelle, « l'entrepreneuriat : un champ fertile à la recherche de son unité » revue français de gestion, N°138, revue française de gestion, 2002, PP 108-123.

⁵ G.E.M rapport exécutif 2000.

Chapitre 01 : L'entrepreneuriat et création d'entreprise

Pour Julien et Marchesnay: « le vocabulaire d'entrepreneuriat dans la littérature tourne généralement autour de trois concepts : entrepreneur, esprit d'entreprise et la création d'entreprise »⁷.

D'après Fayolle et Felion: « l'entrepreneuriat c'est le processus par lequel des personnes prennent conscience que le fait de posséder leur propre entreprise constitue une option ou une solution viable, ces personnes pensent à des entreprises qu'elle pourrait créer, prennent connaissance de la marche à suivre pour devenir un entrepreneur et se lancent dans la création et le démarrage d'une entreprise »⁸.

Pour Bruyat(1993), l'entrepreneuriat est une dialogique individu-crédation de valeur nouvelle, dans une double dynamique de changement, pour l'individu et pour l'environnement concerné par la création de valeur nouvelle⁹. Bruyat (1993) affirme que « l'objet scientifique dans le champ de l'entrepreneurship est la dialogique individu/crédation de valeur »¹⁰.

Comme nous l'avons développé dans la présentation des différentes vues d'auteur sur l'entrepreneuriat, il n'existe pas une définition unique de l'entrepreneur ni une caractéristique principale. Chaque positionnement théorique fournit une information principale pour la compréhension de l'entrepreneuriat.

1.1.2. Les conceptions dominantes de l'entrepreneuriat

Alain Fayolle et Verstraete(2005) identifient quatre paradigmes qui permettent de cerner le domaine de la recherche en entrepreneuriat : la détection, construction, exploitation d'une occasion d'affaire (opportunité), la création d'une organisation, la création de valeur et l'innovation¹¹.

6 T. Verstraete 2000, entrepreneuriat et sciences de gestion, habilitation à diriger des recherches, Lille, [http://thierry-verstraete.com/pdf/Hdr tv. pdf](http://thierry-verstraete.com/pdf/Hdr_tv.pdf)

⁷ Julien P-A, Marchesnay M, « économie et stratégie industrielle », édition economica, France, 1997, page 26.

⁸ Filion I-j ; Fayolle A, devenir entrepreneur des enjeux aux outils, édition village mondial 2006, page 254.

⁹ Bruyat .C. (1993), « création d'entreprise : contributions épistémologiques et modélisation », thèse de doctorat en sciences de gestion, université pierre mendès,(Grenoble II),Ecole supérieure des affaires.

¹⁰ Idem, p57.

¹¹ Verstraete T, Fayolle A, « paradigmes et entrepreneuriat », Revue de l'entrepreneuriat, vol 4, N°1,2005.

1.1.2.1. Paradigme de l'opportunité d'affaires

Il repose sur l'idée de l'entrepreneuriat est un processus de découverte, d'évaluation et d'exploitation des opportunités, la construction de ce paradigme s'inspire largement des travaux de Schumpeter(1935) et de Kizner(1973).Schumpeter souligne l'importance de l'innovation qui constitue l'entrepreneuriat, tandis que Kizner met en évidence l'importance de la découverte d'opportunité dans les marches. L'ensemble de ces travaux ont en commun la mise en évidence de l'entrepreneur comme étant un acteur à la recherche d'opportunité et de profit.

Pour Alain Fayolle, l'opportunité entrepreneuriale se construit au cours du processus de création de l'activités et non pas quelle est le point de départ qu'il faut découvrir de ce processus.

1.1.2.2. Paradigme de la création d'une organisation

La conception de Gartner (1995) repose sur l'idée que l'entrepreneuriat est un phénomène consistant à créer une nouvelle organisationnelle.il porte principalement sa réflexion sur le concept d'émergence organisationnelle .il a distingué le phénomène de création d'une organisation des autres phénomènes organisationnels.il illustré l'acte de création par une citation de Collins et Moore(1964),ou ces derniers reconnaissent aux entrepreneurs la capacité de transformer leurs rêves en action par la création d'une affaire .

Dans cette vision, l'étude de l'entrepreneuriat revient à étudier la naissance de nouvelle organisation, c'est-à-dire les activités par les quelle le créateur mobilise et combine des ressources pour concrétiser l'opportunité en un projet.

Pour Verstrete (1999), l'entrepreneuriat est vu comme un système complexe et un type spécifique d'organisation qui inspiré par un entrepreneur .cet entrepreneur agit pour concrétiser au sein de la structure sa vision de cette organisation, il est donc indispensable pour lui d'étudier les activités permettant à un individu de créer une nouvelle entité.

1.1.2.3. Paradigme de la création de valeur

La création de valeur à été identifiée comme un thème situe au cœur de l'entrepreneuriat. Pour Bruyat inspire des travaux de Gartner(1993), l'objet étudié dans le champ de l'entrepreneuriat est le rapport individu-créateur de valeur.

Chapitre 01 : L'entrepreneuriat et création d'entreprise

L'entrepreneur est une condition nécessaire pour l'apparition du résultat, et même, le résultat est une condition nécessaire pour que l'entrepreneur existe.

1.1.2.4. Paradigme de l'innovation

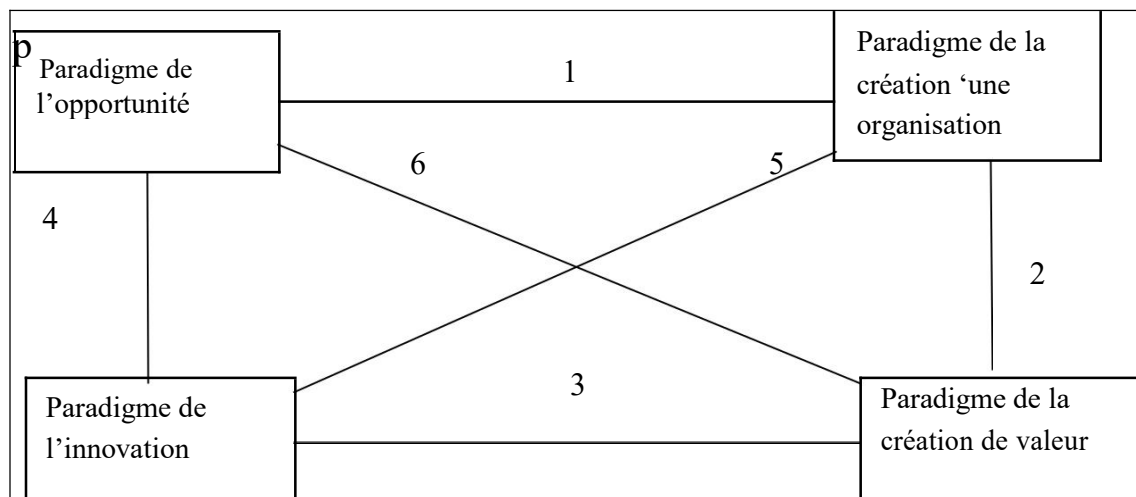
La théorie économique s'est intéressée tardivement à l'innovation. Parmi les premiers qui ont travaillé sur le concept, Joseph Schumpeter, qui considère que la firme innovatrice crée une rupture dans les conditions de la concurrence car elle dispose d'un avantage compétitif. « L'entrepreneuriat et l'innovation sont associés depuis que l'économiste autrichien Joseph Schumpeter a évoqué la force du processus de destruction créatrice qui caractérise l'innovation ».

P. André Julien et Michel Marchesnay ont affirmé que le moteur de l'entrepreneuriat est l'innovation. Elle constitue le fondement de l'entrepreneuriat, puisque celle-ci suppose des idées nouvelles pour offrir ou produire de nouveaux biens ou services, ou encore pour réorganiser l'entreprise, l'innovation c'est créer une entreprise différente de ce que connaissait au paravent, c'est découvrir ou transformer un produit, c'est proposer une nouvelle façon de faire, de distribuer ou de vendre, la fonction d'innovation est donc importante et fait de l'entrepreneur un vecteur de développement économique.

Les entrepreneurs doivent chercher les sources d'innovations, les changements et les informations pertinentes sur les opportunités créatrices, ils doivent connaître et maîtriser les principes qui permettent de mettre en œuvre les innovations, avec la meilleure chance de réussite.

1.1.3. Les liens entre les paradigmes

Figure : n°1 Présentation des quatre paradigmes de l'entrepreneuriat et de leur lien.



Source : Thierry Verstrete et Alain Fayolle, revue de l'entrepreneuriat, vol4, n°1, 2005.

Chapitre 01 : L'entrepreneuriat et création d'entreprise

Nous mettons en évidence six liens pouvant être résumés de la façon suivante :

Lien 01 : pour exploiter une opportunité d'affaires, il convient d'une façon ou d'une autre de s'organiser les ressources diverses se cristallisent en une organisation (processus et /ou son résultat).

Lien 02 : l'organisation ne peut exister durablement (et l'entrepreneur conserver son statut par rapport à cette organisation) sans fournir à ses parties prenantes la valeur qu'elles attendent et dont elle tire les ressources nécessaires à son fonctionnement.

Lien 03 : lorsque la valeur apportée est importante, une innovation en est souvent à l'origine, qu'elles soient organisationnelles, techniques ou commerciales. Moins radicalement, si l'approche innovation et nouveauté ; l'organisation naissent du phénomène entrepreneurial est nouvelle (même si elle s'appuie sur une entité préexistante), la valeur apportée est donc nouvelle (nouvelle parce qu'elle vient d'une nouvelle organisation, ou plus radicalement cette fois-ci parce qu'elle résulte d'une offre originale).

Lien 04 : une innovation peut correspondre à la construction d'une opportunité mise sur le marché (on peut voir l'innovation aussi comme un processus de socialisation d'une nouvelle technique, organisation ou façon de commercer), à la fourniture d'un nouveau produit ou service (nouveau radical ou nouveauté pour la population locale service) à l'apparition d'une organisation nouvelle au sein du marché ou du secteur.

Lien 05 : toute exploitation d'une innovation, à l'instant d'une opportunité, appelle une organisation et l'existence de celle-ci favorise les interactions créatives nécessaires à l'innovation.

Lien 06 : une opportunité n'est exploitée que si elle est perçue comme susceptible de dégager de la valeur au moins pour celui qui l'identifie (l'identification peut renvoyer à la détection, la construction ou à la combinaison des deux).

1.1.4. Les formes d'entrepreneuriat

L'entrepreneuriat est un monde vaste qui va de l'entrepreneur indépendant-centré sur lui-même, et pour qui l'entreprise peut constituer une manière de s'en sortir jusqu'à l'entrepreneuriat social qui est centré sur la société et sur autrui.

Chapitre 01 : L'entrepreneuriat et création d'entreprise

Selon la littérature, l'entrepreneuriat peut prendre diverses formes comme le montre le tableau ci après.

Tableau N°1 : les formes de l'entrepreneuriat

Formes	Définition			Sources	
entrepreneuriales					
Création pure d'entreprise	Une création est pure si l'activité exercée ne constitue pas la poursuite d'une activité de même type exercée antérieurement au même endroit par une autre entreprise.			Counot et Mulic(2004)	
Essaimage	Pratique par laquelle une entreprise favorise le départ de certains de ses salariés et les aide à créer leur propre entreprise.			Office québécois de la langue française(2007)	
Reprise d'entreprise	Achat, donation ou héritage d'une entreprise déjà existante.			Counot et Mulic(2004)	
Développement et croissance d'une entreprise	Nouveaux produits, services, procédés) ou mise en application de meilleurs moyens de répondre à la demande du moment	débouchés	commerciaux	OCDE(1998)	
Intrapreneuriat	Développement de nouveaux projets ou de nouvelles activités ou développement des activités actuelles, à partir d'une entreprise existante, quelle que soit la taille de l'entreprise.			Carrier(2008) Dumais et coll. (2005)	

Source : Julien, P.A et Cadieux, L(2010).la mesure de l'entrepreneuriat, Rapport d'étude, institut de la statistique du Québec, page 29.

Chapitre 01 : L'entrepreneuriat et création d'entreprise

1.1.5. Importance de l'entrepreneuriat

L'importante place qu'occupe l'entrepreneuriat dans les recherches et les politiques économiques revient essentiellement aux intérêts qu'il apporte à l'économie et à la société :¹²

1.1.5.1 Entrepreneuriat et croissance économique

L'activité entrepreneuriale n'a pas peut être un effet direct sur la croissance économique mais l'accélère, grâce à la présence d'une population nombreuse d'individus entrepreneurs et ce résultat était prouvé par une étude de GEM : qui a proposé un modèle comparant entre différents pays sur diverses dimensions sociales et culturelles. Ce programme a montré que dans les pays à activité entrepreneuriale élevée, la proportion du PIB qui provient des projets entrepreneuriaux progresse chaque année.

1.1.5.2. Entrepreneuriat et création d'emploi

L'entrepreneuriat constitue un moyen pour la résorption du chômage, il est considéré comme entreprendre est devenue une nécessité pour l'intégration sociale pour l'entrepreneur et pour ses membres de famille.

1.1.5.3. Entrepreneuriat et renouvellement du parc d'entreprises

L'entrepreneuriat permet de renouveler et reconstruire le tissu économique par la création des entreprises ex-nihilo ou par la reprise des entreprises et même par la réactivation et le redémarrage d'entreprises ce qui permet de constituer un contrepois et une compensation aux disparitions et l'échec d'autres entreprises existantes.

1.1.5.4. Entrepreneuriat et innovation

La fonction d'innovation est importante, d'après Schumpeter, les entrepreneurs constituent le moteur de l'innovation en identifiant les opportunités que les autres acteurs ne voient pas et en développant les technologies et les concepts qui vont donner naissance à des nouvelles activités économiques.

¹²Verstraet T. (dir), histoire d'entreprendre : les réalités de l'entrepreneuriat, paris : éditions management et société, 2000, page22.

1.2. Typologie de l'entrepreneur

Il existe plusieurs théories qui sont liées à l'entrepreneur, chaque une d'elles s'appuyant sur un aspect particulier de l'entrepreneur.

1.2.1. L'évolution de concept de l'entrepreneur

L'entrepreneur est phénomène complexe qui au cours de temps et selon les pays à toujours signifie divers chose, et pour assure la compréhension ce phénomène il faut faire une synthèse de définition élaboré par plusieurs auteur et selon la différente théorie.

1.2.1.1. L'entrepreneur dans la pensée classique

Les économistes classiques ne parlent ni de l'entreprise, ni de l'entrepreneur en tant que tel. Leur analyse est macroéconomique, ils cherchent à expliquer le mouvement d'ensemble de l'économie, comment la richesse est produite et comment elle circule.

1.2.1.2. L'entrepreneur chez R. Cantillon (1726)

L'entrepreneur est quelqu'un qui sait saisir une opportunité en vue de réaliser un profit, est un preneur de risque. C'est-à-dire qu'il n'y a aucune garantie de ce qu'il va recevoir d'après sa décision d'entreprendre « celui qui assume le risque de l'incertain s'engage fermement envers tiers »¹³.

1.2.1.3. L'entrepreneur : individu égoïste

Adam Smith dans son ouvrage « la recherche sur la nature et les cause de la richesses des notions »(1776)¹⁴, note l'absence du concept entreprise. Pour lui, il n'ya que des individus égoïstes, il n'ya Pas d'entreprise, il n'ya qu'un marché qui relie des individus qui échangent. L'égoïsme de cet entrepreneur se justifie par le fait que ce dernier ne cherche pas l'intérêt public, mais seulement gagner d'argent.

1.2.1.4. L'entrepreneur organisateur de Say :

J .B.Say(1803) est le deuxième économiste à être parle de l'entrepreneur, il place l'entrepreneur comme levier de système productif, c'est-à-dire qu'il ne prend pas des risques lies à la production. « Entreprendre de créer pour son compte, à son profit et ses risques, un produit quelconque »¹⁵ , celui qui réunit et combine les moyens de production (Bruyat, 1993). Cette mission d'harmoniser les trois facteurs de production que sont la terre, le travail et le capital, repose sur l'hypothèse que le regroupement derrière les

¹³ Hernandez E-M, « l'entrepreneuriat, approche théorique », l'Harmattan, France, 2001, p14

¹⁴ Tounes.A, « l'intention entrepreneuriale, théorie et modèles », éd sanabil Med SA, paris, 2007.

¹⁵ Idem

Chapitre 01 : L'entreprenariat et création d'entreprise

entrepreneurs permet de dépasser les éventuels obstacles à une combinaison optimale de ces facteurs (Laurent, 1989). Le but premier de l'entrepreneur serait dès lors d'accroître la production, laissant la recherche du profit comme objectif annexe (le van-lemesle, 1988).

1.2.2. L'approche managériale de l'entrepreneur

1.2.2.1. Entrepreneur-ingénieur

La période de l'industrialisation était caractérisée par la concentration des usines et la division du travail qui permet la réalisation d'une production en série volumineuse, en vue de réaliser une économie d'échelle. Cette période vit la naissance de l'organisation scientifique de travail fondée par Taylor.

Les entrepreneurs de cette époque étaient des ingénieurs et cherchaient une rationalité et une efficacité purement productive comme c'est dans le cas chez Taylor ou bien une efficacité administrative chez Fayol¹⁶.

1.2.2.2. L'entrepreneur : une personne autoritaire

Pour Fayol, l'autorité est le droit de commander et le pouvoir de se faire obéir. La notion du cadre qui dirige¹⁷ son organisation ou il accorde une importance primordiale au rendement et un caractère accessoire à la satisfaction du personnel.

La notion d'autorité telle que décrite par Fayol représente bien la mentalité de l'époque, c'est-à-dire le caractère non contestable de l'autorité, l'existence d'un pouvoir très centralisé ne favorise pas la participation des employés.

1.2.2.3. Entrepreneur-manager

La nouvelle organisation industrielle a permis un transfert et une reconfiguration de la responsabilité et de la fonction de direction qui étaient alors la propriété d'un seul individu. « Cette forme est en train d'être supplantée par d'autre ou d'autorité suprême est répartie entre plusieurs associées ou même entre un grand nombre d'actionnaires »¹⁸

¹⁶ Fayol a identifié les cinq piliers de l'administration P.O.C.C.C (prévoir-organiser-commander-coordonner-contrôler)

¹⁷ Pensons notamment à Mintzberg (1986) qui décrit les rôles du cadre supérieur et aux organisations de type autocratique.

¹⁸ Tounes A, « l'entrepreneur : l'odyssée d'un concept », n° 03-73, P, 08

Chapitre 01 : L'entreprenariat et création d'entreprise

1.2.3. L'entrepreneur : agent central de l'activité économique

Plusieurs auteurs comme J.Schumpeter, F.knight, Kizner et d'autres, s'engagent sur une nouvelle voie, celle de la réaffirmation du rôle de l'entrepreneur en tant que personnage clé de l'activité économique¹⁹.

1.2.3.1.L'entrepreneur schumpetérien

Selon Schumpeter « un entrepreneur est une personne qui veut et qui est capable de transformer une idée en une innovation réussie »²⁰.

D'après J.Schumpeter 'seuls les individus capables d'innover méritent l'appellation d' « entrepreneurs ».

Dans l'optique schumpetérienne, le processus d'innovation est l'essence même du développement économique (Hébert, Link, 1991 ; Beckmann, 1983).

Selon KNIGHT les entrepreneurs sont d'une part, des individus ayant le plus haut niveau de prévisions, leur permettant de prendre des décisions de production et ont, d'autre part, une confiance en leurs propres jugements et une bonne perception sur les autres. Le profit que reçoit les entrepreneurs une rémunération juste car elle est le produit de l'incertitude et du risque pris²¹.

1.2.3.2.La vigilance de l'entrepreneur KIRZNER

Selon KIRZNER(1973) à définir l'entrepreneur comme quelqu'un qui exploite les opportunités qui se présentent devant lui en faisant valoir son sens d'alerte²².

1.2.4. L'entrepreneur dans la pensée contemporaine

Les auteurs contemporains étudient le comportement et les caractéristiques de l'entrepreneur pour étudier son apport particulier dans le fonctionnement de l'économie.

1.2.4.1.L'entrepreneur chez DRUCKER

Pour Drucker , l'innovation peut se faire même par rapport au style du management, « le management constitue lui-même une innovation :le management, ce « savoir utile » qui permet pour la première fois à l'homme de faire travailler de façon

¹⁹Henni, M « les entrepreneurs de TPE dans la wilaya d'Oran », magister en management des entreprise, université d'Oran, 2011-2012, p16.

²⁰Hernandez(2001), « l'entreprenariat, approche théorique », p74

²¹Kirzner cité par Capron H, « Entreprenariat et création d'entreprises : facteurs déterminants de l'esprit d'entreprise », de Boeck, Bruxelles, 2009, p18

²² Kizner cité par Tounes. A, « l'intention entrepreneurial », thèse de doctorat en science de gestion université de ROUEN, France, décembre 2003, P79

Chapitre 01 : L'entrepreneuriat et création d'entreprise

productive des personnes de qualifications et de discipline très différentes au sein d'une organisation, est une innovation de ce siècle »²³. alors Drucker insiste sur l'innovation et la considère comme un élément essentiel dans la fonction entrepreneurial

1.2.4.2. L'entrepreneur leadership

L'entrepreneur est un leader, la force motrice à l'origine de la dynamique économique²⁴. Il a une vision de l'avenir basée à la fois sur des éléments rationnels, une expérience et des intuitions.

1.2.5. L'entrepreneur et la théorie de comportement

M. WEBER est le premier auteur au quel nous pouvons rattacher l'approche comportementale dans le champ de l'entrepreneuriat²⁵. Cependant, selon plusieurs auteurs, celle-ci a été confirmée par la psychologie présente dans les travaux de Mc CLELLAND) dans le début de la décennie 1960.

Mc Clelland(1960) est l'un des premiers à s'intéresser aux liens qui existent entre l'action des individus (les entrepreneurs) et leur environnement(les valeurs, les croyances et les motivations).

1.3. Définition de l'entrepreneur selon le grand dictionnaire :

L'entrepreneur est défini comme étant une personne ou groupe de personnes qui créent, développent et implantent une entreprise dont il assume les risques, et qui met en œuvre des moyens financiers humains et matériels pour en assurer le succès et pour réaliser un profit.

1.4. Les caractéristiques de l'entrepreneur :

Une vaste littérature consacrée à l'étude de la personnalité entrepreneuriale a dégagé un certain nombre de caractéristiques dominantes chez les entrepreneurs telle que : le besoin d'accomplissement, l'intériorisation des lieux de contrôle, la propension à la prise de risque, l'optimisme entrepreneurial, la créativité.

Nous pouvons ajouter d'autres caractéristiques et qualités en les synthétisant dans le tableau suivant :

²³ Drucker. P, « les entrepreneurs », édition Lattés, 1985, p58

²⁴ Balland S, Bouvier A-M, « Management des entreprises », édition DUNOD, p9

²⁵ M Weber cité par Tounes. A, « l'intention entrepreneuriale », Thèse pour le doctorat en Science de gestion, 2003 Université de Rouen

Chapitre 01 : L'entrepreneuriat et création d'entreprise

Tableau N°2 : synthèses des caractéristiques et qualités d'entrepreneur

Caractéristiques	Qualités		
Confiance en soi.	Croit en ses propres capacités ;		
	indépendant ; optimiste.		
Volonté déterminée	Obstiné et persévérant ; déterminé.		
Concentré sur les tâches à accomplir ou les résultats à atteindre.	Soucieux de la réussite ; bucheur, dynamique, énergique, prend des initiatives.		
Acceptation des risques	Prend des risques calculés, aime les défis.		
Etoffer d'un chef	Bon communication.		
	Bon contact avec les autres.		
	Attentif aux suggestions et aux critiques		
	S'intéresse aux autres.		
	Concerné par le développement des autres.		
Originalité	Innovateur ; créatif ; souple et ouvert		
	d'esprit ingénierie ; s'adapte rapidement et facilement		
Tourné vers l'avenir	Prévoyant.		
	Visionnaire.		
	Intuitif.		

SOURCE: Bayad M; Boughattas Y; Schmitt c, 2006.

1.5. Les types de l'entrepreneur

Selon Laufer distingue quatre types d'entrepreneurs le manager ou l'innovateur, l'entrepreneur propriétaire oriente vers la croissance, ce lui refusant la croissance mais recherchant l'efficacité et l'entrepreneur artisan, leur motivation diffère sur les plans du désir de réalisation , de croissance, de pouvoir ou d'autonomie et le degré de motivation à créer résulte de degré de contrariété sur l'un ou plusieurs de ces plans, la cellule familiale joue également un rôle important, la culture entrepreneuriale s'exprimant d'avantage dans les familles comprenant des entrepreneurs ,la création étant une voie professionnelle



Chapitre 01 : L'entrepreneuriat et création d'entreprise

précocement intériorisée Marchesnay s'accord avec Laufer sur les buts majeurs de l'entrepreneurs.il esquisse deux types d'entrepreneurs sur la base des désirs d'indépendance ,de pérennité et de puissance(le pouvoir trouve différente forme d'expression, le profit correspond au pouvoir d'acheter le commandement au pouvoir de diriger).

Hernandez propose une typologie retenant comme axes la volonté de croissance et de désir d'autonomie, on y distingue quatre types, le manager, l'entrepreneur, l'artisan type et exclu. Le manager se comporte comme un cadre de grande entreprise et tire ses compétences principalement de son cursus professionnel.son niveau d'instruction lui permet des opérations et type bourse, recours au venture capital, etc.²⁶.

1.6. Les objectifs de l'entrepreneur

« L'objectif est un jalon dans la réalisation d'un but » (Koenig, 1990)²⁷ : en ce sens, l'objectif est un mode opératoire choisi par l'entrepreneur pour lui permettre de réaliser la vision stratégique qu'il a du développement de son entreprise.

Un relevé de la littérature scientifique consacrée à la mise en évidence des objectifs des entrepreneurs belges permet d'identifier six catégories génériques d'objectifs :

1.6.1. La satisfaction des clients et la qualité

Comme dans toute entreprise, l'entrepreneur essaie avant toute chose de satisfaire ses clients, voire d'améliorer le service à la clientèle (Bragard, 1987 ; Donckels, 1989).développer une bonne image de l'entreprise passe par une démarche de qualité : qualité du produit, qualité de la gestion, qualité des conditions de travail.

« L'amélioration qualitative du produit et du service à la clientèle est présente comme une priorité de la politique commerciale »²⁸. (Capron e. a ,1986)

1.6.2. L'indépendance financière

Un objectif primordial dans le cadre de la PME est le maintien de l'indépendance économique et financière .cette volonté d'indépendance suppose la recherche d'une sécurité financière et d'avantages financiers qui évitent une dépendance vis-à-vis de personnes extérieures à l'organisation.

²⁶Thierry Verstrete *Entrepreneuriat connaître l'entrepreneur, comprendre ses actes*, Edition L'Harmattan 5-7 rue de l'école polytechnique 75005 Paris France P78

²⁷Koenig G. (1990) : *Management stratégique – Vision, manœuvre et tactiques*, Edition Nathan, 1ère édition, Paris, P 400

²⁸Capron H, Durez B, Lux B. (1986), *les problèmes de gestion des PME en Belgique : Résultat d'une enquête*. Gestion 2000, n°1, pp87-111.

Chapitre 01 : L'entrepreneuriat et création d'entreprise

Le comportement des entrepreneurs se révèle à ce niveau conforme à celui de la « pecking order théorie ». Cette politique repose sur trois hypothèses : une politique de dividendes rigoureuse, une préférence pour les sources de financement internes (autofinancement) et une aversion pour l'émission d'actions nouvelles.

1.6.3. La croissance du C.A. et la croissance des bénéfices

Une des finalités principales recherchées par les entrepreneurs est la croissance de leur entreprise. Cette croissance de l'organisation s'évalue la plupart du temps par l'intermédiaire du chiffre d'affaire ou des bénéfices. L'objectif principal reste d'assurer une rentabilité financière suffisante pour couvrir les charges financières de l'entreprise.

Section 02 : la culture d'entrepreneuriat et motivation de l'entrepreneur

2.1. La culture entrepreneuriale

2.1.1. Définition de la culture entrepreneuriale

La culture entrepreneuriale s'inscrit dans une culture déjà existante qu'est la culture organisationnelle. Mais, avant d'approfondir ces concepts, il semble judicieux de préciser celui de 'culture' dans l'expression culture organisationnelle ou entrepreneuriale.

Rocher F et Rocher G (1991, p.43) définissent ce concept de la façon suivante : « qui parle de culture parle de l'identité, de manière de voir et de percevoir »²⁹, un construit social qui englobe les connaissances, les croyances, l'art, le droit, le morale et la religion, l'ethnie, les coutumes et les modes de vie qu'on retrouve au sein d'une société.

Dautreault (1991) définit ce concept en quelques mots : « la culture créant le particulier ethnique à partir de l'universel humain ».³⁰

Donc la culture organisationnelle (d'entreprise) : est définie comme un ensemble de valeurs, croyances et attitudes communément partagées dans la société et étayant la notion de manière de vivre entrepreneuriale désirable et favorisant la poursuite d'un comportement entrepreneurial effectif par des individus ou groupe d'individus.

La culture entrepreneuriale serait en effet constituée de qualité et d'attitude exprimant la volonté d'entreprendre et de s'engager pleinement dans ce que l'on veut faire et mener. À terme, elle se veut être comme une culture du projet, une culture toute

²⁹ Rocher, F. et Rocher, G. (1991). La culture québécoise en devenir : les défis de pluralisme. Dans F. Ouellet et M. Pagé, Pluriethnicité, éducation et société : construire un espace commun. Québec, IQRC

³⁰ Dautreault, A. (1991). L'analyse anthropologique des processus et des particularités culturelles dans Ouellet, F. et Pagé, M. Pluriethnicité éducation et société. Québec : IQRC.

Chapitre 01 : L'entrepreneuriat et création d'entreprise

particulière puisqu'elle vise à produire de la nouveauté et du changement .elle se veut aussi être une culture de création et de construction.

Selon Toulouse (1990) : « une culture entrepreneuriale c'est une culture qui favorise la persévérance et la détermination, une culture qui supporte l'expérimentation, qui tolère que certain individus connaissant des difficultés, des échecs, des faillites, sans rejeter ceux qui ont proposé des projets d'entreprise ».³¹

La culture entrepreneuriale représente l'ensemble des valeurs et des convictions partagées ,des savoir-être ,des savoir-faire et des savoir-agir qui orientent plus ou moins consciemment le comportement des personnes, des institutions et de la population à l'égard de l'entrepreneuriat.

En ce sens la culture entrepreneuriale peut être assimilée à un environnement propice à l'émergence de l'entrepreneuriat et des valeurs entrepreneuriales (autonomie, créativité, responsabilité, solidarité, innovation, etc.)Ainsi qu'à la reconnaissance de la contribution des entrepreneurs à leur milieu.

La culture entrepreneuriale touche l'ensemble de la population et des institutions d'un territoire.

2.2. Les approches culturelles en entrepreneuriat

En se référant à la création d'entreprise et la culture nationale, quatre grandes approches de recherche peuvent être considérées³² :

2.2.1. Culture universelle et structure cognitive des entrepreneurs : concerne les études comparative entre les entrepreneurs et les non-entrepreneurs et de déterminer si les entrepreneurs sont les même partout dans le monde, ces études ont comme objectif de comparer les caractéristiques culturelles et cognitives des entrepreneurs à celle des non-entrepreneurs, ils s'interrogent à savoir s'il existe un mode entrepreneurial unique de penser et d'agir.

Les efforts de comparaison tirent leur origine des travaux de l'école des traits psychologique de la recherche en entrepreneuriat. Zhao et seibert (2006) estiment que les

³¹ Toulouse-M. (1990), la culture entrepreneuriale., Montréal, 9 pages.

³² Benata Mohammed, influence de la culture et de l'environnement sur l'intention entrepreneuriale : cas de l'Algérie, Thèse de doctorat en science economique, p134-144

Chapitre 01 : L'entrepreneuriat et création d'entreprise

efforts de recherche examinant les traits des entrepreneurs ont été prématurément abandonnés.

Les entrepreneurs partagent des valeurs, des croyances et des caractéristiques cognitives communes, la culture est importante car elle est susceptible d'influencer les motivations, les valeurs et les croyances des individus ; dans cette perspective s'inscrivent les recherches sur l'indépendance entre la culture nationale et la caractéristique individuelle des entrepreneurs.

2.2.2. Influence des facteurs culturels sur la décision de démarrer une entreprise

Cette approche s'intéresse à l'étude de l'effet de la culture nationale sur l'ensemble des mesures de l'entrepreneuriat (tels que le taux d'innovation national ou les taux de création des nouvelles entreprises). la culture peut encourager ou décourager le démarrage d'une entreprise, cependant, l'effet de la culture n'explique pas entièrement le taux de création de nouvelles entreprises.

La culture semble jouer un rôle pour motiver les entrepreneurs à démarrer ou non leur entreprise. Le débat central réside dans l'importance relative de la culture et des structures.

2.2.3. Impact des facteurs culturels sur le processus de création d'entreprise

L'objectif d'un recentrage des efforts de recherche sur les processus ne consiste pas uniquement à déterminer si la culture a un impact ou non sur la création de nouvelles entreprises, il s'avère aussi nécessaire d'identifier quels facteurs doivent être pris en compte pour comprendre comment la création se réalise. ces éléments sont notamment associés aux valeurs et croyances d'une culture donnée. dans ce contexte, une meilleure compréhension de l'impact des traditions culturelles spécifiques peut être d'une grande utilité à une éventuelle théorisation sur le phénomène, ces études se fondent principalement sur la relation entre la diversité des sexes des entrepreneurs, leurs caractéristiques entrepreneuriales et la spécificité de la culture nationale.

2.2.4. Culture nationale et le genre en entrepreneuriat :

Pour Berni, chauvin, Jaunait et Revillard (2008), le genre peut être défini

« comme un système de bi-catégorisation hiérarchisé entre les sexes (homme/femme) et entre les valeurs et présentations qui leur sont associées (masculin/féminin) ».

Chapitre 01 : L'entreprenariat et création d'entreprise

D'autres montrent que les différences entre homme et femme entrepreneurs sont présentes, notamment lorsqu'il s'agit d'autonomie ou de prise de risque par exemple. (1990).

Certains auteurs montrent que les attitudes entrepreneuriales des femmes offrent une sensibilité plus forte que les hommes à des paramètres subjectifs (perception de ses compétences, etc.)

2.3. Les facteurs de motivation des entrepreneurs

2.3.1. Définition de la motivation

Selon le dictionnaire de l'éducation de Legendre(1993) la motivation est « un ensemble de désirs et de volonté qui pousse une personne à accomplir une tâche ou à viser un objectif correspondant à un besoin ».

Selon le dictionnaire de psychologie de Larousse(1989) la motivation « l'ensemble des facteurs dynamique qui déterminent la conduite d'un individu ».

Louart (1997) rappelle que « le concept de motivation sert à traduire les aspects dynamique de la conduite humaine. Il explique les liens entre l'activation de l'énergie interne et son orientation vers des buts particuliers, l'homme agit selon des directions qu'on peut interpréter de façon causale ou projective. Dans le premier sens, la motivation est le fruit de détermination plus ou moins consciente. Dans le second, elle mobilise le sujet vers des finalités construites à partir de représentation et des enjeux qu'il y voit pour lui-même .les deux façons de voir sont complémentaires »³³.

Donc, la motivation entrepreneuriale traduit le lien entre l'activation de l'énergie interne et son orientation vers la création d'une entreprise. Elle est le résultat de déterminants personnels et environnementaux plus ou moins conscients. Elle mobilise le sujet vers la création d'une entreprise.

2.3.2. Les facteurs de motivation des entrepreneurs

L'identification des motivations set d'autant plus difficile puisque chaque personne est unique. Cependant, il existe une quantité de motivations influençant la création d'entreprise.

³³ Louart cité par Christophe Estay, « motivation entrepreneuriale »P46

Chapitre 01 : L'entrepreneuriat et création d'entreprise

2.3.2.1. Facteurs économiques

Ce sont les ressources auxquelles doit accéder l'entrepreneur afin de créer son entreprise. Ils occupent une position clé dans la démarche entrepreneuriale.

2.3.2.1.1. Les ressources humaines

La présence d'une main d'œuvre qualifiée dans la zone d'implantation favorise l'entrepreneuriat. Une région, où la main d'œuvre est bon marché, voit forcément son taux de création d'entreprise s'accroître.

2.3.2.1.2. Ressources financières

Kanter(1988), Fry(1987) et Hisrich&Peters(1986) suggèrent que les disponibilités en ressources sont une caractéristique organisationnelle essentielle pour mettre en œuvre une idée entrepreneuriale. Hornsby et al.(1990) et Kuralko et al (1990) démontrent de manière empirique l'existence de ce facteur dans le processus intrapreneurial. La possibilité d'une organisation de financer et de supporter de nouveaux projets est cruciale dans la réussite de la mise en œuvre d'un business plan. Donc la disposition d'un capital financier de départ encourage l'entrepreneuriat.

2.3.2.1.3. Accessibilité aux marchés

L'existence de marchés ouverts influence positivement la création d'entreprise. Cependant, il existe des marchés ouverts mais encombrés, d'autres sont fermés ou très réglementés, l'implantation d'une nouvelle entreprise y est quasiment impossible. La mondialisation des marchés est ainsi évoquée par Julien et Marchesnay(1996) comme variable engageant la création d'entreprise. Ainsi, les entreprises se localisent le plus près possible de la demande en vue de minimiser les coûts de transport³⁴. La demande locale exerce un impact positif sur la naissance d'entreprises dans la plupart des secteurs, surtout dans le secteur des services la création d'entreprise est influencée par la proximité du marché (Holl, 2004)³⁵.

2.3.2.2. Facteurs sociologique et culturels

Reynolds(1991) a noté que les facteurs sociaux pourraient influencer la décision individuelle de devenir un entrepreneur.

³⁴P. A Julien et M. Marchesnay(1996), l'entrepreneuriat, Paris : Economica

³⁵Capron. H, Entrepreneuriat et création d'entreprises, facteurs déterminants de l'esprit d'entreprise », édition de Boeck, Paris, p59

Chapitre 01 : L'entreprenariat et création d'entreprise

Les motivations sociologiques et culturelles sont des éléments directement liés aux différents milieux connus et fréquentés par les individus.

L'environnement socioculturel constitue l'atmosphère culturelle, sociale des individus et des groupes. La culture c'est l'ensemble des valeurs humaines qui sont enracinées dans leurs mentalités. C'est aussi « un tout, complexe, qui englobe les connaissances, croyances, l'art, la morale, la loi, la tradition et toutes autres dispositions et habitudes acquises par l'homme en tant que membre d'une société ».

2.3.2.2.1. La famille et les amis

La famille soutient et accompagne le démarrage des entreprises par des fonds, du temps, des conseils et des encouragements (Saporta, 2002). De ce fait, elle contribue à fertiliser et nourrir des dynamiques essentiellement individuelles. Ces constats peuvent être largement étendus aux amis proches³⁶.

Les recherches ont montré que la plupart des entrepreneurs appartiennent à des familles de classe moyenne et sont souvent fils d'entrepreneurs ou des techniciens (Battistelli et Odoardi, 2001).

En particulier, le capital humain spécifique développé dans un contexte familial. A travers notamment des expériences professionnelles réalisées au sein des entreprises appartenant à la famille. Apparaît être d'une grande utilité quand les générations descendantes décident de se mettre à leur compte (Fairlie et Robb, 2007, White et al, 2007)

(Bousin et al, 2008) not « la famille est le premier milieu dans lequel les valeurs de l'entrepreneur éventuel sont transmises. De nombreuses études démontrent la sur-représentation des entrepreneurs qui ont un parent, tant le père que la mère, eux-mêmes entrepreneurs, comparativement à la population générale »³⁷.

D'après ces auteurs les entrepreneurs proviennent le plus souvent de famille ou les parents ou autre personne proches sont eux-mêmes dans affaires.

³⁶Fayolle, (A).Dégeorge, (J-M).dynamique entrepreneuriale : le comportement de l'entrepreneur. Édition de Boeck. Paris, 2012.

³⁷JP Boussin, S Emin et J. Chollet(2005), « Mesurer l'intention entrepreneuriale de étudiants », Observatoire des pratiques pédagogiques en entreprenariat

Chapitre 01 : L'entrepreneuriat et création d'entreprise

2.3.2.2.2. Le milieu professionnel

Il s'agit de l'existence d'une région propice à l'entrepreneuriat. Il serait judicieux de parler des réseaux et de leur importance dans la création d'entreprise. Selon Arocéna (1983 .p.66) « la réussite de la création est une affaire de réseaux ». ³⁸

2.3.2.2.3. Le milieu social au sens large

Weber(1930) évoque la religion, qui un déterminant essentiel dans l'entrepreneuriat. Il met en évidence l'impact du protestantisme(en particulier le calvinisme) sur le développement du capitalisme .de même, le milieu social peut être plus ou moins favorable à la création d'entreprise. En outre, il a été remarqué que les personnes les plus brillantes sur le plan scolaire ont tendance à ce diriger vers la fonction publique, réputée plus sécurisante, plutôt que de créer leur propre entreprise³⁹.

Selon les théories les plus répandues en psychologie de l'entrepreneuriat(théorie de l'événement entrepreneurial et théorie de l'action raisonnée),l'événement entrepreneurial est influencé par la perception de la faisabilité et de la désirabilité du comportement de création d'entreprise (shapero et sokol,1982).ces théories soulignent également le fait que ces perceptions sont le produit des environnements culturels et sociaux .la culture apparait donc comme un construit social spécifique à chaque groupe d'individus⁴⁰.

2.3.2.2.4. Le territoire

Le territoire dans lequel l'entrepreneur passe sa vie personnelle ou professionnelle joue un rôle non négligeable .un territoire peut, en effet, constituer un pôle d'attraction entrepreneuriale. En effet, dans les régions où l'entrepreneuriat est actif, les jeunes dirigent directement vers l'investissement sans aucun doute. « La création d'une entreprise est la synthèse d'un engagement individuel et d'un environnement qui peut être plus ou moins favorable à l'entrepreneuriat » (abdessalam et al, 2002).

2.3.2.3. Facteurs psychologie

Divers champs de la psychologie prennent position en ce qui a trait à l'origine des motivations du comportement humain. Pour Maslow(1954),l'homme est motivé par ses

³⁸ Arocéna(1983) cité par M. Bourguiba (2007, p.33) dans : « de l'intention à l'action entrepreneuriale : approche comparative auprès de TPE Françaises et tunisiennes. » Thèse doctorat université de NANCY 2

³⁹ M. Weber(1930) dans MRP : Diagramme causes-effet p.4

⁴⁰ Shpero, A, et Sokol, L.(1982). The social dimensions of entrepreneurship. In C.A.Kent,D L.Sexton ET K. H. Vesper (Eds), Encyclopedia of entrepreneurship .Englewood cliffs, NJ: Prentice Hall.

Chapitre 01 : L'entrepreneuriat et création d'entreprise

besoins : physiologiques, de sécurité, d'appartenance, d'estime des autres et d'autoréalisation ou d'accomplissement.

2.3.2.3.1. Les intentions entrepreneuriales

Les intentions entrepreneuriales ont un impact sur toutes les organisations. Dans les entreprises existantes, les valeurs personnelles des managers affectent les stratégies (Guth and Taguiri, 1965).les croyances et les perceptions des cadres sont présentes dans les décisions qui concernent la marche globale de l'entreprise (Hambrick and Masson, 1984 ; Walsh and Fahey, 1984).

Les intentions entrepreneuriales se rencontrent à la fois dans le cadre de la création d'une entreprise et dans le contexte d'une organisation existante.

De façon générale, l'intention est révélatrice d'une véritable motivation pour l'action .Bird(1992) la définit comme « [...] un état de pensée qui dirige l'attention (et par conséquent l'expérience et l'action) vers un objectif spécifique, la nouvelle organisation, et une façon d'atteindre ».pour Ajzen « les intentions sont des indicateurs de la volonté à essayer, de l'effort que l'on est prêt à consentir pour se comporter d'une certain façon » (1991, P .181).

2.3.2.3.2. Historiques personnels

La personnalité des individus, des besoins psychologique spécifiques (contrôle(Mc Clelland, 1961), accomplissement (Brockhaus, 1982) ou les contextes politique, économique et social histoire personnelle, personnalité actuelle et compétences rationalité analytique et réflexion causes effets pensée contextuelle.

2.3.2.3.3. Besoin d'indépendance

Selon A. Shapero, les premiers mobiles de l'entrepreneur sont le besoin d'indépendance, le désir d'être son propre patron et l'aspiration à l'autonomie⁴¹ .

Pour Stevenson(1987) les jeunes sont motives pour entreprendre depuis assez longtemps, souvent des leur enfance. La motivation des jeunes entrepreneurs est l'indépendance, d'échapper aux ordres des supérieurs et le besoin de réalisation personnelle pour gagner de l'argent .a ce titre, la motivation première des entrepreneurs. Donc, d'après

⁴¹ A. Fayolle, « le métier de créateur », Editions d'organisation, 2003, p61

Chapitre 01 : L'entrepreneuriat et création d'entreprise

ces auteurs « le besoin d'indépendance et d'autonomie » sont considérés comme attribut des entrepreneurs⁴².

2.3.2.3.4. Besoin d'accomplissement :

Mc Clelland(1961) note que les personnes avec un niveau élevé de besoin d'accomplissement ont une propension modérée à prendre des risques.

Le besoin d'accomplissement peut se voir associé à une volonté de créer quelque chose de nouveau (Donckels, 1989), ou d'appliquer des connaissances acquises antérieurement.

De même, la volonté d'être fier de sa profession, d'être satisfait de son travail (Bragard, 1987) peut se ranger dans cette volonté d'accomplissement.⁴³

2.3.2.3.5. L'expérience :

Les expériences favorisent l'acquisition des compétences fonctionnelles et opérationnelles de nature à renforcer les capacités d'analyse de l'environnement, de détection et de qualification d'éventuelles opportunités (Coster, 2009).

Par ailleurs, elles mettent l'individu en adéquation avec un ou plusieurs métiers, ou modifient les trajectoires professionnelles en raison des frustrations diverses rencontrées au cours des activités salariales. Chez les étudiants un pourcentage important de ceux qui ont eu une expérience professionnelle déclarent avoir une idée de création d'entreprise par rapport à ceux qui n'ont jamais travaillé (Battistelli ; 2011).

Tableau N°3 : Exemple de facteurs particuliers influençant l'entrepreneuriat

	Exemple, constats.
Culture	Attitude par rapport à la richesse, vieux, jeunes, expérimentation, risque, travail, professions libérales, gagneurs, réussite, etc.
	Famille, famille élargie, propriété collective à l'individuelle prise en
	considération des femmes, castes, classes, minorités, etc.
	Attitude religieuses et morales par rapport à l'entreprise.
Infrastructure	Matérielles, immatérielle, télécommunication, transport, distribution ;
	santé ; sécurité publique, droit et justice, système éducatif.
Social	Pyramide des âges (exemple, une population vieillissante réduit
	l'entrepreneuriat et les taux de création)

⁴²E. Baccari, « les motivations entrepreneuriale des jeunes entrepreneurs tunisiens : étude exploratoire

⁴³ Bragard L, Donckels R, Michel p, Démarche M P, Dupont B (1987),le nouvel entrepreneur. Université Liège.

Chapitre 01 : L'entrepreneuriat et création d'entreprise

		Shamas d'immigration et de migration.
		Rigidités de caste et de classe.
		Homogénéité sociale
Economie		Possibilité de croissance, intérieure et internationale
		Opportunités et menaces cycliques (le chômage peut mener à
		l'entrepreneuriat).
		Fiscalité des plus-value, des frais d'établissement, des immobilisations
		incorporelles, de options d'achat d'action, etc.
Lois	et	Carcans administratif imposés aux petites entreprises et aux
règlements		pousses.
		Barrières réglementaires (autorisation, etc.).
		Droits de propriété (corporelles, incorporelle) peuvent être protégés et
		commercialisés.
		Droits de constituer une société, et frais de constitution.
		Coût de protection ou de respect des accords et droits sanctions pour
		« défaillance », traitement des faillites.
		Lois et réglementations particulières à certains marchés et activités.
Information		Accès à l'information concernant marchés, technologie, partenaires, lois
		et réglementation, etc. liberté de la presse et possibilité de faire de la
		publicité au de diffuser de l'information (par exemple à propos de
		nouveaux produits).
		Accès à l'information en plusieurs langues.
Financement		Discriminisation en matière financière (par exemple par rapport à l'âge,
		au sexe, à la classe).
		Degré de sophistication et de développement de marchés (par exemple :
		micro financements, financement des créations et démarrages, capital-
		risqueurs).
		Continuité dans les marchés financiers (c'est-à-dire ya-t-il des ruptures
		dans les financements ou bien un entrepreneur peut-il accroître
		régulièrement ses activités depuis la création jusqu'à l'introduction en
		bourse).

--	--



Chapitre 01 : L'entrepreneuriat et création d'entreprise

		Concurrence sur marchés financiers (par exemple : des marchés financiers concurrentiels réduisent la marge au dessus du cout du financement pour les prêteurs, et augmente l'éventail de prestation).
		Possibilité d'utiliser les droits de propriété comme garantie (permet aux entrepreneurs de s'assurer des financements).
Technologie		Accès aux grandes entreprises, université, laboratoire de recherche pour les transferts de technologie.
		Accès à la chaîne logistique d'approvisionnement.
		Accès aux pépinières d'entreprises et à l'aide technologique.
Formation et ressources humaines		Connaissances en informatique et en TIC-formation spécifique à l'entrepreneuriat en école, université, accès aux formation continue, tutorat, avis, écoles polytechniques.
Individuel		Traits de personnalité et motivation individuelles par exemple : lieu de contrôle, prise de risque, innovation.
		Expérience et connaissance individuelles ;
		Comportement monopolistique, fixation de prix d'éviction par de grande entreprise.
		Réseaux, grappes.
		Flexibilité des marches de travail.
		Initiation et subventions particulières à certains marchés ou branche d'activités.

Source : promouvoir l'entrepreneuriat et les PME innovantes dans une économie mondial : vers une mondialisation plus responsable et mieux partagée Istanbul, Turquie 3-5 juin 2004.

Section 03 : Généralité sur l'entreprise

3.1. Qu'est ce qu'une entreprise ?

La notion de l'entreprise n'est pas encore clairement dégagée pas plus en droit positif qu'en économie politique, il en résulte que les auteurs ont donné de l'entreprises économique un grand nombre de définitions plus au moins large.

Chapitre 01 : L'entreprenariat et création d'entreprise

Selon F.PERROUX :l'entreprise est une organisation de la production dans la quelle on combine les prise des divers facteurs de la production apportés des agents distincts du propriétaire de l'entreprise en vue de vendre un bien au des services sur le marché pour obtenir par différence entre deux prise (prix de revient et prix de vente) le plus grand gain monétaire possible.⁴⁴

On trouve différent taille d'entreprise on peu les répertoriées dans ce tableau suivant :

Tableau n°4 la typologie des entreprises⁴⁵

Entreprise	Effectifs	Chiffre d'affaire (D.A)	Total bilan (D.A)
Très petite	1-9	<20 millions	<10 millions
Petite	10-49	<200 millions	<100 millions
Moyenne	50-250	2000 millions	(100-500) millions

Source : La loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise petite et moyenne industrie décembre 2001.

3.2. L'esprit de l'entreprise

3.2.1. Définition de l'esprit

L'esprit est un thème central dans la science psychologique.il désigne l'ensemble des processus mentaux principalement ceux qui relèvent de l'intelligence. D'ailleurs, esprit est un nom formé à partir d'une racine latine « spritus »et qui signifie « le souffle de l'intelligence ».

- Selon le dictionnaire Larousse (1989). »Esprit est une activité intellectuelle, c'est une mentalité ».
- De même, selon le dictionnaire le robert (1997). « L'esprit est le principe de la vie psychique affective et intellectuelle »
- Et, selon martin(2000) qui a défini l'esprit comme « l'ensemble de attitudes, des opinions et des capacités intellectuelle ».

⁴⁴ - C .Crutzen, C .Dehalle . « Cours d'économie politique », Vuibert, 2004, p75, 77.

⁴⁵ - Barneto P, Gregorio G, Finance-manuel et application, Dunod, 2007, p53.

Chapitre 01 : L'entreprenariat et création d'entreprise

3.2.2. Définition esprit d'entreprise

Pour Julien et Marchesnay: « l'esprit d'entreprise peut être défini comme l'aptitude d'un individu, d'un groupe social, d'une communauté à prendre des risques pour engager des capitaux (pour investir, voir s'investir) dans une sorte d'aventure (une entreprise) consistant à apporter quelque chose de neuf (l'innovation), de créatif, ceci en employant et combinant de la façon la plus performante possible des ressources diverses »⁴⁶.

L'OCDE, considère que : « l'esprit d'entreprise est fondamental pour le fonctionnement des économies de marché. Dans ces économies, l'entrepreneur est le vecteur du changement et de la croissance. Son action peut contribuer à accélérer l'élaboration, la diffusion et la mise en œuvre d'idées novatrices. De ce fait, il permet non seulement une utilisation rationnelle des ressources mais aussi un élargissement du champ de l'activité économique. Les économistes ne se bornent pas à rechercher les opportunités économiques susceptibles d'être rentables, ils sont également prêts à prendre des risques pour vérifier le bien-fondé de leurs intuitions »⁴⁷.

L'esprit d'entreprise est une compétence de base qui doit être acquise car il favorise la satisfaction professionnelle et l'épanouissement personnel. Il puise son énergie dans les attitudes qui le définissent : la persévérance, la créativité, la responsabilité.

3.3. Création d'entreprise

3.3.1. Définition de création d'entreprise

La création d'entreprise est définie comme la mise en œuvre de nouveaux moyens de production, en distinction des reprises d'entreprise où le dirigeant perpétue des moyens de production d'ores et déjà existants.

La création d'entreprise est d'abord une idée, qu'il s'agit de transformer en activité économique, puis en activité rentable.

⁴⁶ - JULIEN P-A et MARCHESNAY M, op. Cite 1996, p8.

⁴⁷ - OCDE : « stimuler l'esprit d'entreprise ». Paris, 1998, p11

Chapitre 01 : L'entrepreneuriat et création d'entreprise

En, la création d'entreprise est un mode de vie, un challenge permanent, une capacité à jongler avec sa trésorerie et à prendre des décisions dont les conséquences impacteront le niveau de vie de l'entrepreneur et de ses collaborateurs.

3.3.2. Les étapes de créations d'entreprise

Les étapes d'un projet de création d'entreprise sont suivantes⁴⁸

- Évaluation de l'opportunité.
- Conception et formulation du projet.
- Montage juridique et financement du projet.
- Lancement des activités.

3.3.2.1. Evaluation de l'opportunité de création d'entreprise

Transformer une idée en opportunité de création réalité nécessite de définir l'idée initial le plus précisément possible.

Que vent-on vendre ? A qui veut- on vendre ? Quelle valeur cela peut –il apporter ? Pour y répandre, il va falloir rechercher des informations recueillir lavis et le conseil d'experts et de spécialité, tester l'idée auprès de personnes extérieures et analyser les contraintes inhérentes au projet.

Pour bien évaluer une opportunité de création d'entreprise il faut :

- Avoir une minimum créativité pour identifier, a partir d'une idée initiale, une bonne, une bonne opportunité de la création.
- Maitriser quelque concepts et outils marketing pour réussir le passage d'une bonne idée a un produit ou un service intègre dans une offre gagnante, c'est –a -dire susceptible de conduire a la rentabilité de la future activité.
- l'analyse de situation et approche globale constituent des outils très efficaces pour réaliser ce travail d'évaluation.

⁴⁸ - Allain Fayolle « Entrepreneuriat » Apprendre à entreprendre, Dunod, Paris, 2012, P153-157.

Chapitre 01 : L'entrepreneuriat et création d'entreprise

3.3.2.2. Conception et formulation du projet de création :

Après avoir identifié l'opportunité et défini les grandes lignes du projet, il faut tout mettre en œuvre pour faire d'opportunité une activité économiquement rentable de jouable et réaliste, le projet doit ce déplacé vers la position réalisable a ce stade, différentes études doivent être conduites : l'étude industriel, l'étude financière et les études juridique. Toutes ces études permettent de répondre aux nombreuses questions qui se posent et l'apporter de la matière a l'élaboration de l'offre, de la stratégie et du plan d'affaire ou business plan.ces études permettent également de positionner le projet, de le dimensionner et de formaliser une stratégie pertinente.

Les points clés de la conception d'un projet de création d'entreprise sont :

- Rechercher la meilleure adéquation possible créateur / projet de création et entrepreneur / situation future.
- Etre clair sur la stratégie.
- Etre réaliste et pragmatique.
- Rechercher les cohérences, les complémentarités et la compatibilité a tous les niveaux été entre acteur clés.
- Rechercher des avantages concurrentiels durables.

3.3.2.3. Montage juridique et financement du projet :

Le montage juridique est important, le choix d'une structure juridique à des conséquences fiscale et sociales sur le créateur et sa famille, il est souhaitable de décider en parfaite connaissances des tenants et des aboutissants. D'autre part, la sélection du statu juridique de l'entreprise doit être faite en fonction du contexte stratégique, financier et humain.

Le financement est un aspect critique de la vie du projet, c'est de lui que vont dépendre le lancement et le développement de l'activité. Il faut convaincre les investisseurs de l'opportunité et de la faisabilité du projet.

Quelques points à propos du montage juridique et du financement :

Chapitre 01 : L'entreprenariat et création d'entreprise

- avoir une parfaite connaissance du dossier.
- avoir une idée des cadres juridiques et fiscaux.
- ne pas sous-estimer ou négliger les aspects juridiques.

3.3.2.4. Lancement des activités :

Le lancement des activités démarre avec la mise en ordre de marché de l'entreprise, pour cela, il est indispensable que tous les engagements pris par le créateur et ses partenaires soient concrétisés. Pour réussir le lancement des activités il faut :

- ne pas perdre de temps.
- aller droit à l'essentiel : obtenir des clients et des commandes.
- bien utiliser ses ressources.
- suivre son business plan.
- avoir un tableau de bord avec quelques indicateurs et piloter réellement sa jeune entreprise.

3.4. Les formes juridiques de l'entreprise

Il existe plusieurs formes juridiques qui permettent à un porteur de projet de créer une entreprise qui répond à ses attentes. En optant pour telle ou telle formes juridique. Il fixera ainsi le mode d'imposition approprié, tel que défini par la législation fiscale, ainsi que les responsabilités et les obligations qui en découlent⁴⁹.

3.4.1. Créer seul son entreprise

Le créateur qui opte pour entreprendre seul au choix entre deux formules : l'entreprise individuelle ou l'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL).

⁴⁹ - Marc DUMENIL et Christine LHOTTE, la création d'entreprise « Tout ce qu'il faut avoir pour réaliser son projet » ,2^e édition mise à jour et enrichie, rue Saint-Denis, 75001 PARIS, Mai 1999 ; p74-p103

Chapitre 01 : L'entreprenariat et création d'entreprise

3.4.1.1. L'entreprise individuelle (personne physique)

L'entreprise individuelle est la structure juridique la plus simple à mettre en œuvre lorsque l'entrepreneur désire rester seul maître à bord pour exercer certaines professions, développer son projet ou le rester, à condition, cependant, que son activité ne présente pas trop de risques financiers.

3.4.1.2. L'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL)

L'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée est une société commerciale à part entière. L'EURL est :

- Une société de personne, ce qui permet au créateur de rester seul maître à bord.
- le capital social minimum exigé est de 100.000 HTG.
- la possibilité d'obtenir des concours financiers par une simple augmentation de capital.
- la transformation en SARL se fait par simple cession de parts, l'inverse étant également vrai.

3.4.2. Créer une entreprise avec des associés

S'associer requiert au préalable de réfléchir au rôle que joueront les associés, au capital qu'il faut réunir, aux pouvoirs et aux responsabilités qui seront les siens, afin de choisir, en conséquences, la structure juridique la mieux adaptée à la personnalité du créateur et à son projet.

3.4.2.1. Société à responsabilité limitée (SARL)

Société commerciale la plus répandue, la SARL constitue un cadre juridique qui peut s'adapter à tout type d'activité (industrie, commerce, service) quelle que soit la taille de l'entreprise que l'on veut créer. Elle concerne tout particulièrement les petites et moyennes entreprises. La SARL est :

- une société de capitaux.
- elle doit être constituée par un minimum de deux associés et d'un minimum de vingt.

Chapitre 01 : L'entreprenariat et création d'entreprise

- le capital social minimum exigé pour sa constitution est de 100.000 HTG.
- le capital social est divisé en parts sociales d'égale valeur nominale de 1.000 HTG au moins.
- elle peut être gérée par un plusieurs gérants.
- les associés répondent des dettes de l'entreprise à concurrence de leurs apports.
- l'immatriculation au registre du commerce confère la personnalité morale à l'entreprise et la qualité de commerçants uniquement aux gérants.⁵⁰

3.4.2.2. Société anonyme (SA)

La société anonyme est une société de capitaux, c'est-à-dire qu'elle groupe des associés qui peuvent ne pas se connaître, la personnalité des associés, leurs nom n'a pas d'importance, seul compte, en effet, les capitaux qu'ils apportent lors de la création et qui déterminera leur participation à la vie de la société. La SPA est :

- C'est la forme par excellence des grandes entreprises.
- Elle regroupe un minimum de sept (7) actionnaires.
- Le minimum de capital social pour sa constitution est de cinq millions (5.000.000) de dinars en cas d'appel public à l'épargne et de un million (1.000.000) de HTG s'il n'y a pas d'appel public à l'épargne.
- Le capital social est divisé en actions.
- Le fonctionnement des organes de gestion obéit à des règles strictes.
- L'immatriculation confère la personne morale à l'entreprise et la qualité de commerçants aux membres du conseil d'administration.⁵¹

3.4.2.3. Société en nom collectif (SNC)

Toujours commerciale quel que soit son objet, la SNC est une société de personnes par excellence, fondée avant tout, sur la personnalité des associés, c'est-à-dire que la personnalité de chaque associé joue un rôle déterminant dans sa constitution, son fonctionnement et sa dissolution. la SNC est :

⁵⁰ - Art, 564 et suite du code du commerce /Ordonnance n° 96-27 du 9 décembre 1996.

⁵¹ - Art. 592 et suite du code du commerce /Décret législatif n°93-08 du 25 avril 1993.

Chapitre 01 : L'entrepreneuriat et création d'entreprise

- C'est en général une entreprise familiale.
- Le nombre minimum d'associés est de deux (2).
- N'y pas de minimum de capital social exigé.
- Le capital social est divisé en parts sociales.
- La gérance appartient à tous les associés, sauf stipulation contraire des statuts.
- Tous les associés répondent indéfiniment et solidairement des dettes de l'entreprise.
- L'immatriculation au registre du commerce confère à l'entreprise la personnalité morale et à tous les associés la qualité de commerçants.⁵²

3.4.2.4. Société en commandite simple

La société en commandite simple est une forme de société commerciale de personne, et cette forme de société reste très peu répandue en Algérie. La SCS est :

- Une société hybride : de personnes pour les commandités et de capitaux pour les commanditaires.
- Le capital social est divisé en parts sociales.
- La société est gérée par un ou plusieurs gérants.
- Les commandités répondent indéfiniment et solidairement des dettes de l'entreprise.
- Les commanditaires ne répondent des dettes de l'entreprise qu'à concurrence de leurs apports.
- L'immatriculation au registre du commerce confère à l'entreprise la personnalité morale et aux commandités la qualité de commerçants.⁵³

3.4.2.5. Société en commandite par actions (SCA). La SCA est :

- une société hybride : de personnes pour les commandités et de capitaux pour les commanditaires.
- elle est constituée entre un ou plusieurs commandités et des commanditaires.
- le nombre des associés commanditaires en peut être inférieur à trois (3).

⁵² - Art. 551 et suite du code du commerce

- Art. 563 bis et suite du code du commerce/Décret législatif n°93-08 du 25 avril

⁵³ 1993.

Chapitre 01 : L'entrepreneuriat et création d'entreprise

- le minimum de capital social pour sa constitution est de cinq millions (1.000.000.) HTG.
- le capital est divisé en action.
- elle peut être gérée par un ou plusieurs gérants.
- les commanditaires sont des actionnaires et ne supportent les pertes qu'à concurrence de leurs apports.
- les commandités répondent indéfiniment et solidairement des dettes de l'entreprise.
- l'immatriculation au registre du commerce confère la personnalité morale à l'entreprise et la qualité de commerçants aux commandités

3.5. Présentation de dispositifs et d'aide à la création d'entreprise

Plusieurs acteurs sont impliqués dans la création et le développement des entreprises, parmi eux nous présentons les principaux acteurs :

3.5.1. Centre de facilitation d'Investissement (CFI)

C'est une agence cantonnée dans le domaine des investissements et en relation avec les administrations et les organismes. Elle contribue à alléger les démarches administratives relatives au lancement des projets d'investissement à travers un guichet unique décentralisé au niveau local.

La CFI a pour mission d'accueil, conseille et accompagne les investisseurs au niveau de ces structures centrales et régionales ; informer les investisseurs à travers notamment son site web, ses supports de promotion et ses divers points d'information à l'occasion d'événement économique organisés en Algérie et à l'étranger... .

3.5.2. Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST) :

Le MAST est une institution publique chargée de l'encouragement, du soutien et de l'accompagnement des jeunes chômeurs âgés entre 19-35 ans, porteurs d'idée de projet de création d'entreprise. Le jeune promoteur bénéficie à titre gracieux, d'avantages fiscaux et d'aides financières. Il est chargé de :

Chapitre 01 : L'entrepreneuriat et création d'entreprise

- Mettre à la disposition des jeunes porteurs de projet toutes les informations d'ordre économique, technique, législatif et réglementaire relative a l'exercice de leurs activités.
- Fournir les aides a l'investissement pour les jeunes porteurs de projet dans le cadre de montage financier et le suivi des prêts.
- Etablir des relations permanentes avec les banques et les institutions financières dans le cadre de la montage financière des projets.

3.5.3. Les Micro crédits

Ce sont des dispositifs qui accorde des prêts à des catégories de citoyens sans revenus et /ou disposant de petits revenus instables et irréguliers, leur permettant l'achat d'un petit équipement ou de matière première pour exercer une activité ou un métier.

3.5.4. Les Caisses.

Elles sont consacrées en priorité à la mise en œuvre du dispositif visant à favoriser la création d'activités de production de biens et de services par les chômeurs promoteurs.

Conclusion

A travers ce chapitre, on conclut que la promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes entrepreneurs est motivée par de nombreuses bonnes raisons. L'entrepreneuriat intervient comme une solution étendue qui peut guérir tous les maux de la société, elle présente plusieurs avantages possible qui permettent d'alimenter les motivations d'un jeune pour devenir entrepreneur, un avantage évident est probablement important est la création d'un emploi pour le jeune et de rompre avec le chômage comme contrainte dégradante.

Chapitre 01 : L'entreprenariat et création d'entreprise

Créer une entreprise est une tâche complexe et relativement longue, qui demande beaucoup de recherches et de réflexion au niveau des choix financiers, juridiques, matériels, et humains à mettre en œuvre, il faut beaucoup de temps et d'observation afin de connaître le terrain sur le quel on s'engage, afin d'éviter de créer une entreprise qui disparaîtra au bout de quelques mois pour cause de mauvaise préparation.

Chapitre 02

Evaluation de le création d'entreprise dans la commune de Jean Rabel

Introduction au chapitre

L'objet de ce dernier chapitre est de mieux cerner la réalité du financement et de l'accompagnement dispensés par CFI aux porteurs de projets, et de même pour analyser les résultats de notre enquête de terrain d'une manière détaillée. Pour cela ce chapitre est divisé en trois sections. Dans la première nous allons expliquer notre démarche concernant les objectifs de l'enquête et son déroulement, la conception et le contenu du questionnaire, l'échantillon étudié. la deuxième section consacre à l'analyse des statistiques prêts par l'organisme d'accueil CFI, et enfin et en dernière section, on tentera de discuter les principaux résultats de l'enquête de terrain.

Section 01 : Méthodologies de la recherche

Pour les besoins de notre travail, nous avons mené une enquête auprès d'un échantillon de 30 entreprises en élaborant un questionnaire regroupant une série de questions relative à notre étude visant des créateurs d'entreprises dans la commune de Jean Rabel

1.1. Objectifs de l'enquête

Notre enquête vise à faire ressortir le profil des entrepreneurs privés de la commune de Jean Rabel, les caractéristiques de leur entreprise (taille de l'entreprise, source de financement, secteurs d'activité), les motivations de ceux-ci pour le domaine de l'entrepreneuriat (les motivations à lancer une entreprise, les facteurs importants dans le choix de se lancer en affaires, les facteurs de succès des entrepreneurs...) ainsi que nous allons présenter les principales contraintes entravant les entrepreneurs lors de la création d'entreprise.

1.2. Elaboration du questionnaire

Pour les besoins de notre enquête nous avons utilisé un questionnaire s'adressant aux chefs d'entreprises du secteur privé.

La région concernée est la commune de Jean Rabel. les questions du questionnaire sont divisées en cinq volets essentiels qui sont :

- ✓ **Identification de l'entrepreneur**

Cette partie est réservée aux données d'ordre général concernant l'entrepreneur (sexe, âge, état civil...), d'une manière générale cette partie s'agit de savoir de connaître le profil de l'entrepreneur.

✓ **Les motivations de l'entrepreneur**

Cette partie a pour but de savoir qu'elles sont les causes qui sont à l'origine de la création de l'entreprise, les motivations de l'entrepreneur et les raisons de se lancer en affaires ainsi que l'influence du milieu.

✓ **Compétence des entrepreneurs**

Cette partie à pour but de voir quelles sont les qualifications des entrepreneurs et quelles sont les facteurs à l'origine de création de l'entreprise il s'agit de son origine ses antécédents ses expériences. D'une manière générale il s'agit de savoir de connaître le profil de l'entrepreneur.

✓ **Identification d'activité**

Dont l'objectif est de présenter d'une manière générale l'entreprise enquête (nature de création, secteur d'activité, la forme juridique...)

✓ **Financement des entreprises**

Cette partie a pour but de voir les sources de financement de l'entreprise créée.

Pour ne pas alourdir le questionnaire et d'avoir le maximum de réponses, nous avons veillé à ce que les questionnaires soient administrés d'une manière claire et la plus courte possible, ce qui nous a conduit à choisir la méthode des questions fermées à choix multiple et des questions ouvertes pour donner la liberté à la personne de répondre.

Le questionnaire a été élaboré dans le but de déterminer le profil de créateur d'entreprise et afin de tester notre principale question étudiée dans la partie théorique :

« Qu'elle est l'impact de l'entrepreneuriat sur la création de l'entreprise »

Les suppositions qui nous ont guidés à son élaboration sont les suivantes :

Quelles sont les motivations de l'entrepreneur qui sont à l'origine de la création de son entreprise ?

Quelles sont ses origines sociales et professionnelles ?

1.3. La taille de l'échantillon

Pour établir une représentation plus proche de la réalité, il aurait été souhaitable d'utiliser la méthode de quotas qui consiste à respecter la proportionnalité des éléments constitutifs de l'échantillon comme nous ne pouvons pas assurer la représentativité

Chapitre2 : Evaluation de la création de l'entreprise dans la commune de Jean Rabel

équivalente des différents secteurs, nous avons choisi un échantillon selon la technique probabiliste¹, il est de type « **échantillon aléatoire simple** ».

Ce choix s'explique par le fait que l'échantillon a été constitué de façon à éviter les non réponses, réduire les couts de l'enquête ainsi que ses délais. Notre choix de la dimension de cet échantillon s'appuie sur le critère suivant :

- La disponibilité des entrepreneurs à répondre à notre questionnaire ;

Nous avons approché par questionnaire 30 entrepreneurs (homme et femme), nous avons pu récupérer 25 questionnaires sur 30 entrepreneurs contactées, seulement 23 sont exploitables ce qui présente un taux de réponse de 92%

Tableau n°5 : La taille de l'échantillon de notre enquête.

Questionnaires \ Nombre	Nombre d'entreprise dans l'échantillon	Taux(%)
Récupérés	25	83%
Non récupérés	5	17%
Distribuer	30	100%

Source : établi par nos même à partir des résultats de l'enquête de terrain

Tableau n°6 : La taille de l'échantillon étudié

Questionnaires \ Nombre	L'échantillon étudié	Taux%
Exploitables	23	92%
Non exploitables	2	8%
Total	25	100%

Source : réalisé par nos soins à partir des résultats de l'enquête

Les restrictions apportées à notre échantillon sont dues essentiellement à :

- le non disponibilité de certains entrepreneurs.
- le refus de certains entrepreneurs de répondre au questionnaire.

¹ « Par technique probabiliste, on entend toutes celles qui impliquent un véritable tirage au hasard, c'est-à-dire qui donnent à chaque élément de la population une chance connue et non nulle d'être choisis ». Cité par **Dif. A**, « l'entrepreneuriat féminin, cas de la willaya d'Oran », mémoire de magister en sciences commerciales, université d'Oran, 2010, page 48.

Chapitre2 : Evaluation de la création de l'entreprise dans la commune de Jean Rabel

Nous avons choisi pour notre enquête trois branches d'activités à savoir : les services, les bâtiments et travaux publics, car ces trois activités présentent des taux de création d'entreprise les plus importante. La classification des entreprises enquêtées selon leurs secteurs d'activité, est présentée dans le tableau suivant :

Tableau n°7 : Répartition de l'échantillon final par branche d'activité

Secteur d'activité	Echantillon étudié	Non réponse	Echantillon final
Services	14	3	10
Bâtiment et travaux publics	7	1	4
Industries et autres	12	3	9
Total	30	7	23

Source : réalise par nos soins à partir des résultats de l'enquête

A partir des données du tableau n°7, notre échantillon final est constitué de 23 entreprises qui sont réparties comme suit : 10 unité dans le service, 4 unité dans BTPH et enfin 9 unité dans l'industrie.

1.4.Déroulement de l'enquête

L'enquête a été lancée au début du mois de mai, nous nous somme déplacer au niveau du siège des entreprises, pour rencontrer personnellement les dirigeants et les propriétaires de ces entreprises (non pas des gestionnaires), pour leur administrer le questionnaire. Et pour des raisons inconnues quelques un de nos informateurs ne remplissent pas tout le questionnaire et d'autre ne les remplissent pas qu'après plusieurs jours de notre première rencontre.

Toutefois, la passation du questionnaire à été bien accueillie par certains entrepreneurs, qui n'ont pas hésité à nous consacrer le temps nécessaire, afin de parler d'eux-mêmes, de leurs exploits personnels, de leurs motivations, de leur esprit d'entreprise et d'Independence.

Il faut savoir que, tout au long de notre enquête, nous avons rencontré d'énormes difficultés, pour convaincre les entrepreneurs à répondre à nos questions.

1.5. Le traitement et dépouillement des questionnaires

De point de vue méthodologique, cet élément constitue la dernière étape de toute enquête de terrain. Il s'agit principalement de rendre toutes les informations recueillies exploitables en les présentant sous forme de données chiffrées dans des tableaux ou graphiques dont l'analyse permettra de tirer des conclusions justifiées.

Section 02 : Le dispositif de soutien à la création d'entreprise CFI

2.1. Présentation de l'organisme d'accueil CFI

2.1.1. Pour la commune de Jean Rabel

2.1.2. Les conditions d'éligibilité

Les conditions englobent tous ceux qui sont :

- Etre de nationalité Haïtienne
- Etre chômeur
- Agé entre 19 à 35 ans, l'âge limite du gérant de l'entreprise créée pourra être porté à 40 ans lorsque l'investissement génère au moins trois (3) emplois permanent.
- Etre titulaire d'un diplôme, d'une qualification professionnelle et/ou posséder un savoir-faire reconnu.
- Ne doit pas occuper un emploi rémunéré au moment de la demande de création de micro-entreprise.
- Mobiliser un rapport personnel pour le financement du projet.
- Tout promoteur au droit a une seule fois aux avantages liés au dispositif.

2.1.3. Les missions de la CFI

Le CFI a pour mission la mise en relation avec les institutions et les organismes concernés afin de :

² Document interne du CFI

Chapitre2 : Evaluation de la création de l'entreprise dans la commune de Jean Rabel

- Soutenir, conseiller et accompagner les jeunes promoteurs a la création d'activité.
- Mettre a la disposition des jeunes promoteurs toute information économique, technique, législative et réglementaire relative à leurs activités
- Développer des relations avec les différents partenaires du dispositif (banques, impôts).
- Développer un partenariat intersectoriel pour l'identification des opportunités d'investissement.
- Assurer une formation en relation avec l'entreprise au profit des jeunes promoteurs.
- Encourager toute autre forme d'actions et de mesures pour la promotion de la création et l'extension d'activités.

2.1.4. Les formules de financements de CFI

Deux formules de financement sont prévues dans le cadre du dispositif du CFI

2.1.4.1. Le financement triangulaire

Qui est une forme dont l'apport financier du ou des jeunes promoteurs est complété par un intérêt accordé par CFI et par un crédit bancaire, CFI s'occupe de la reprise dans la CLEF auprès des représentants des banques, ils financent 99% des projets de l'antenne mais après 2010 elle finance tous les projets car les banques ne peuvent pas rejeter un projet que CFI a accordé une attestation d'éligibilité.

Ce type de financement est structuré sur deux niveaux :

Niveau 1 : Dont le montant de l'investissement est jusqu'à 5.000.000 HTG.

Tableau n°8 : Niveau 01 de financement triangulaire

	Crédit sans intérêt	Crédit bancaire
1%	29%	70%

Source : document obtenu auprès de CFI.

Chapitre2 : Evaluation de la création de l'entreprise dans la commune de Jean Rabel

Niveau 2 : Le montant d'investissement de 5.000.000 à 10.000.000 HTG

Tableau n°9 : Niveau 2 de financement triangulaire

Apport personnel	Crédit sans Intérêt	Crédit bancaire
2%	28%	70%

Source : document obtenu auprès de CFI

2.1.4.2. Le financement mixte

Le financement de la micro-entreprise, dans ce type est assuré par deux sources à savoir

- ✓ L'apport personnel c'est le financement qui est assuré par les sources propre du jeune promoteur et varie en fonction du montant de l'investissement.
- ✓ Prêt sans intérêt accordé par CFI à travers le fond mondial de soutien à l'emploi des jeunes, le montant de ce prêt varie également en fonction de montant de l'investissement, il est sous forme de deux niveaux :

Niveau 1 : Dont le montant de l'investissement est jusqu'à 5.000.000 HTG

Tableau n°10 : Niveau 1 de financement mixte

Apport personnel	Crédit sans intérêt
71%	29%

Source : document interne de l'ANSEJ

Niveau 2 : Dont le montant est de 5.000.000 HTG jusqu'à 10.000.000 HTG

Tableau n°11 : Niveau 2 de financement mixte

Apport personnel	Crédit sans intérêt
72%	28%

Source : document interne

2.2. Etude statistique du dispositif

Dans cette étude nous allons présenter les données collectées auprès du dispositif , afin d'évaluer la contribution de ce dernier a la création d'emploi.

Chapitre2 : Evaluation de la création de l'entreprise dans la commune de Jean Rabel

2.2.1. Le projet productif financé selon le sexe de 2013 à 2017 Tableau N°12 :

Répartition par genre des promoteurs de projet financés

Année	2013	2014	2015	2016	2017
Masculin	270	239	170	93	23
En %	85%	82%	84%	82%	57%
Féminin	47	50	32	20	17
En %	15%	18%	16%	18%	43%

Source : Réalisé par nos soins à partir des données recueillies

D'après le tableau N° 12, nous remarquons que la majorité des porteurs de projets sont des hommes. L'entrepreneuriat féminin est assez faible ; il passe de 15% en 2013 à 18% en 2014, avant de baisser à 16% en 2015, puis il a augmenté à nouveau en 2016, et pour avoir une forte augmentation en 2017 à 43%.

Une forte augmentation de l'entrepreneuriat féminin s'explique essentiellement par le développement des facteurs sociologiques, notamment les traditions culturelles.

En générale, nous constatons clairement la prédominance de homme sur les femmes dans l'activité entrepreneuriale crée dans le cadre de CFI. les aspiration féminines s'orientent plus vers la recherche d'une position sociale stable concrétisée par l'emploi ou la fondation d'une famille, que vers le gout de prendre des risques.

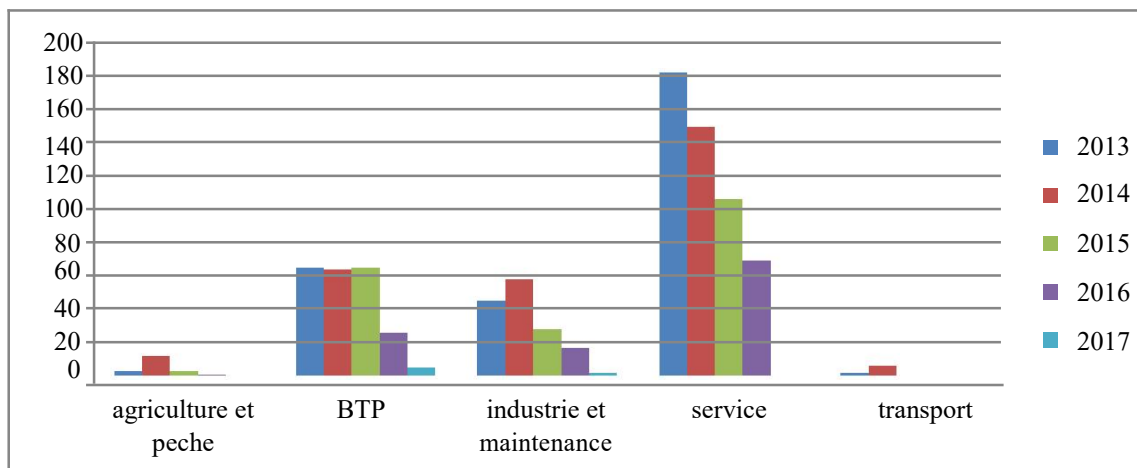
2.2.2. Les projets financés par CFI selon les secteurs d'activité (commune De jean Rabel)

Tableau N°13 : Répartition des projets financé selon le secteur d'activité

Année	2013	2014	2015	2016	2017
Secteur d'activité					
Agriculture et pêche	3	12	3	1	0
BTP	65	64	65	26	5
Industrie et maintenance	45	58	28	17	2
Service	182	149	106	69	33
Transport	2	6	0	0	0

Source : Réalisé par nos soins à partir des données recueillies

Figure N°2 : Rapport sur la répartition des projets financé selon le secteur d'activité (2013-2017).



Source : réalisé à partir du tableau n°13

La figure ci-dessus nous montre que pendant les cinq dernières années, la majorité des entreprises financées par CFI s'exercent dans les services (salon de coiffure, cyber café, Fast Food...), ces activités de subsistance inondent les villes en Haïti. Les activités de BTP se classent en deuxième position. Et puis, les entreprises, les industries et maintenance viennent en troisième position, enfin suit le transport en quatrième position

2.2.3. Le projet productif financé selon le niveau d'instruction de 2011 à 2017

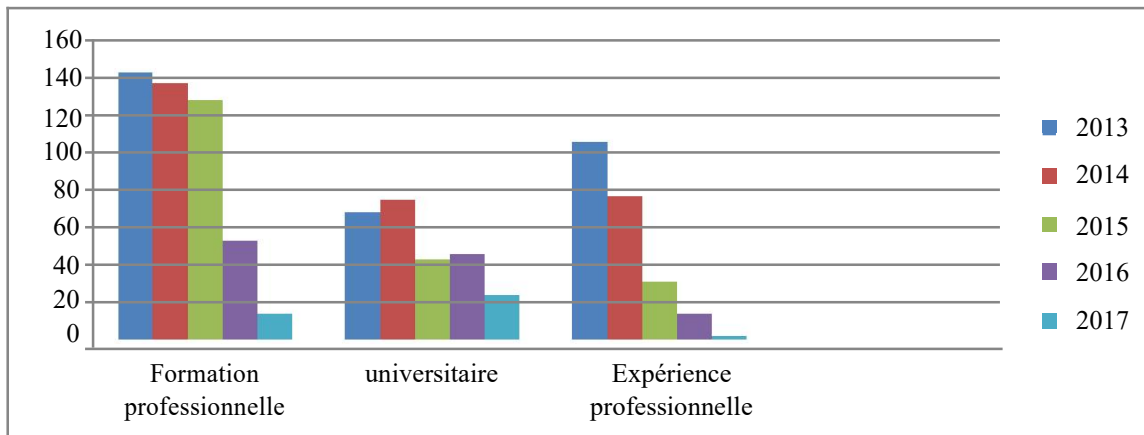
Tableau N° 14 : Répartition des projets finance selon le niveau d'instruction des porteurs de projet

Niveau d'instruction	2013	2014	2015	2016	2017
Formation professionnelle	143	137	128	53	14
Universitaire	68	75	43	46	24
Expérience professionnelle	106	77	31	14	2

Source : Réalisé par nos soins à partir des données recueillies

Chapitre2 : Evaluation de la création de l'entreprise dans la commune de Jean Rabel

Figure N°3 : Rapport sur la répartition des projets financés selon niveau d'instruction du porteur de projet



Source : réalisé à partir du tableau n°14

- De 2013 jusque 2016

On constate que les jeunes créateurs sont issus des centres de formation professionnelle sont majoritaires d'après les statistiques. Cette situation est peut être due au fait que les diplômés de la formation professionnelle (menuiserie, plomberie, électricité, bâtiment,...) préparent mieux les jeunes à créer une entreprise, suivi par les jeunes ayant des expériences professionnelle, En 2017 : La majorité des porteurs sont des universitaires et ça peut être expliqué par les problèmes rencontrés par les nouveaux diplômés dans le monde de travail qui exige l'expérience, ce qui les pousse à frapper la porte de dispositif.

Section03 : Analyse et interprétation des résultats de l'enquête

L'objet de cette section est d'exposer et d'analyser les résultats de l'enquête au près des PME privés dans la commune de Jean Rabel et de vérifier les hypothèses de recherche. En premier lieu nous allons voir les caractéristiques des entrepreneurs et celles d'entreprises, et enfin nous allons aborder les compétences et les motivations des entrepreneurs enquêtés.

3.1. Présentation et identification de l'entrepreneur

L'entrepreneur se situe au cœur de la dynamique du processus entrepreneurial. Il est la source de l'idée. C'est à lui que revient la décision de se lancer dans la création, il évolue dans un milieu qui l'influence. Il nous semble donc important

Chapitre2 : Evaluation de la création de l'entreprise dans la commune de Jean Rabel

de présenter, dans notre travail exploratoire, une synthèse des portraits des entrepreneurs interrogés (âge, sexe, niveau d'instruction,...)

3.1.1. Répartition des entrepreneurs par sexe

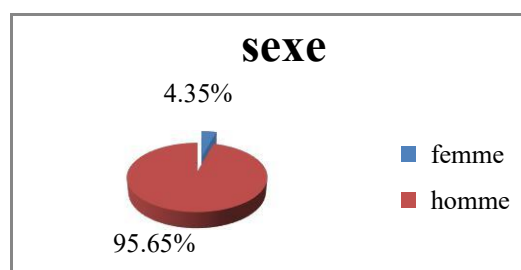
Selon les résultats de notre enquête présentés dans le tableau n° 15, les hommes représentent une part très importante, au sein de la catégorie sociale entrepreneur .En effet, sur 23 entrepreneurs enquêtés, 22 sont des entrepreneurs-homme, soit 95,65% de la population enquêtée. Ceci montre que la fonction de l'entrepreneur reste fermier aux femmes. Les caractéristiques de la société algérienne ne facilitent pas l'intégration des femmes dans un milieu qui parait dur et fermé.

Tableau n°15 : Sexe de l'entrepreneur

Sexe	effectifs	Pourcentage(%)
Homme	22	95,65
Femme	1	4 ,35
Total	23	100

Source : résultat de notre enquête

Figure n°4 : Sexe de l'entrepreneur



Source : réaliser a partir des tableau n°15

3.1.2. L'âge des créateurs d'entreprises :

Le tableau n°16, représente la tranche d'âge des entrepreneurs au moment de la création effective de l'entreprise. Le plus grand nombre des entrepreneurs ont lancé leurs entreprises entre l'âge de 20 à 30 ans avec une part de 52,17%, suivi par la catégorie de 31à 40 ans qui représente 39,13% de la population enquêtée, et en troisième position, nous trouvons la catégorie de 41ans et plus avec un taux de 8,69%du total.

A partir de ces données, l'entrepreneur se lance dans la création après avoir acquis une certaine formations et expérience professionnelle et rassembler les capitaux nécessaire pour l'investissement.

Ainsi, nous pouvons conclure que la création se fait généralement entre l'âge de 20 et 40 ans.

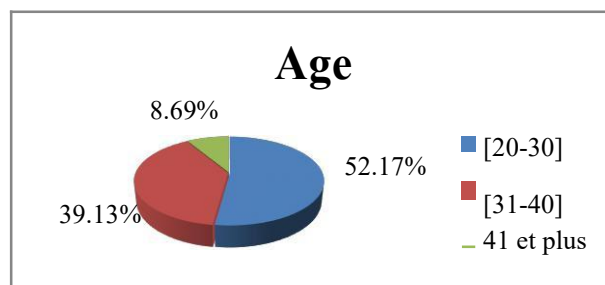
Chapitre2 : Evaluation de la création de l'entreprise dans la commune de Jean Rabel

**Tableau n°16 : Age de l'entrepreneur
Au moment de la création**

L'âge	Effectifs	Pourcentage%
[20-30]	12	52,17
[31-40]	9	39,13
41 et plus	2	8,69
Total	23	100

Source : résultats de notre enquête

**Figure n°5 : Age de l'entrepreneur
au moment de la création**



Source : réalisé par nos soins à partir du tableau n° 16

3.1.3. Etat civil des créateurs d'entreprises

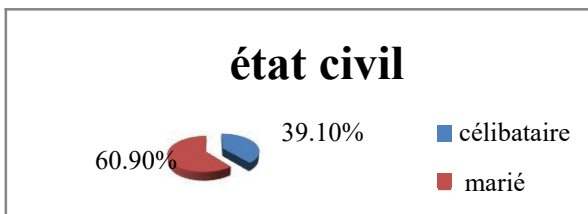
Les résultats du tableau N°17 montre que la majorité des entrepreneurs sont mariés, soit 60,9% de la population enquêtée. Sachant que l'état psychologique de l'entrepreneur est des incidences sur le projet d'entreprise, une situation familiale stable, peut être un élément essentiel, encourageant et faisant agir l'entrepreneur. Elle lui permet de mieux s'investir dans leur projet. Les jeunes célibataires représentent 39,1%

**Tableau n°17 : Etat civil des créateurs
d'entreprises**

Etat civil	effectifs	Pourcentage(%)
célibataire	9	39,1
Marié	14	60,9
Total	23	100

Source : résultats de notre enquête

**Figure n °6 : Etat civil des créateurs
d'entreprises**



source : réalisé à partir du tableau n°17

3.1.4. Le niveau d'instruction des créateurs d'entreprises

Développer un esprit entrepreneurial, nécessite un certain niveau d'étude de la population ciblée. Le niveau d'instruction peut être d'un apport important dans le développement de l'entreprise dans le sens où l'individu dispose de compétences et connaissances dans un domaine précis lui permettant le mieux gérer son affaire.

L'ensemble des entrepreneurs enquêtés ont au moins un niveau d'étude primaire, sur le 23 entrepreneurs enquêtés, 4,35 ont un niveau d'études primaires, 17,39% ont effectué une formation professionnelle en plus de leurs niveau d'étude, 26,08% ont atteint un niveau moyen et 52,17% ont un niveau universitaire. Nous constatons d'après ces résultats que la plupart des

Chapitre2 : Evaluation de la création de l'entreprise dans la commune de Jean Rabel

entrepreneurs ont un niveau d'instruction de plus en plus élevé. Cette situation peut être

s'expliquer principalement par le chômage et la difficulté de trouver du travail pour les

nouveaux diplômés de l'université. C'est la raison pour laquelle ils préfèrent créer leur propre emploi et de s'engager dans la création de leur entreprise.

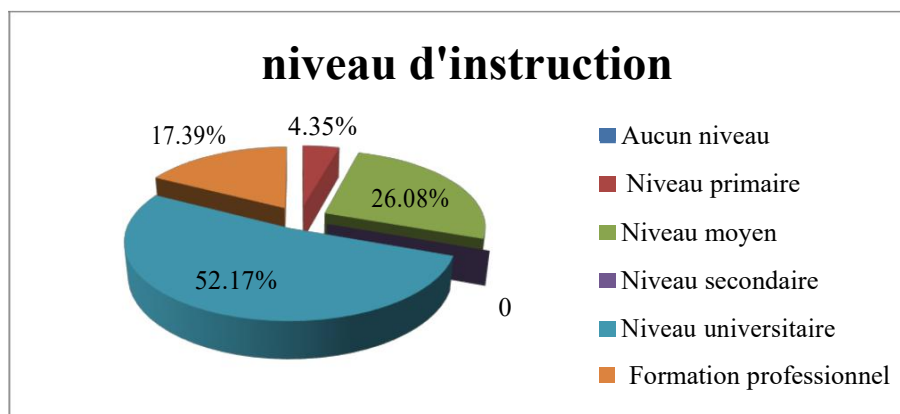
En conclusion, nous pouvons dire que l'expérience professionnelle et les études suivies sont déterminantes, dans le choix du secteur dans lequel investir et dans la vie de l'entreprise, chose qui confirme notre hypothèse proposée, les études supérieures et la formation professionnelle sont des raisons qui aident le promoteur a lancé dans l'activité de création.

Tableau n°18 : Le niveau d'instruction des créateurs d'entreprises

Niveau d'instruction	Effectifs	Pourcentage(%)
Aucun niveau	0	0
Niveau primaire	1	4,35
Niveau moyen	6	26,08
Niveau secondaire	0	0
Niveau universitaire	12	52,17
Formation professionnel	4	17,39
Total	23	100

Source : résultat de notre enquête

Figure n°7 : Le niveau d'instruction des créateurs d'entreprises



Source : réalisé à partir du tableau n°18

3.2. Les motivations des créateurs d'entreprise

3.2.1. Les raisons de création d'entreprise

D'après les résultats du tableau n°19, plusieurs facteurs ont motivé les entrepreneurs de notre échantillon à se lancer dans les affaires. En effet, soit 43,48% des

Chapitre2 : Evaluation de la création de l'entreprise dans la commune de Bejaïa

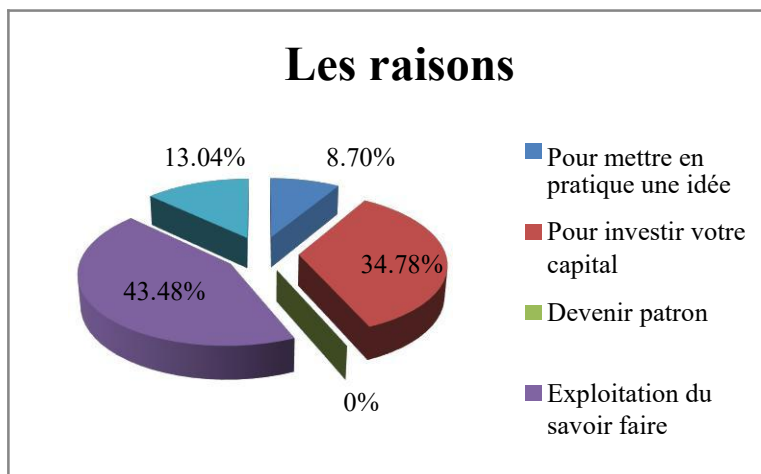
entrepreneurs ont affirmé avoir crée leurs entreprises afin d'exploiter leurs savoir faire, en deuxième position, on trouve ceux qui se sont lancés dans les affaire pour investir leurs capital, suivi de ceux qui ont été motivé pour créer d'emploi 03 entrepreneurs, soit 13,04%. Enfin, 8,7% d'entrepreneur de notre échantillon sont motivé pour mettre en pratique une idée.

Tableau n°19 : Les raisons de création d'entreprise

Les raisons	Effectifs	Pourcentage %
Pour mettre en pratique une idée	2	8,70
Pour investir votre capital	8	34,78
Devenir patron	0	0
Exploitation du savoir faire	10	43,48
Création d'emploi	3	13,04
Total	23	100

Source : résultats de notre enquête

Figure n°8 : Les raisons de création d'entreprise



Source : réalisé à partir du tableau n°19

Chapitre2 : Evaluation de la création de l'entreprise dans la commune de Jean Rabel

3.2.2. L'origine de l'idée de création

Pour les entrepreneurs enquêtés, il n'y a pas une seule raison qui pour eux leur a facilité et stimulé la création de leur entreprises, c'est la conjugaison de plusieurs raisons qui les a amenés à prendre leurs décisions.

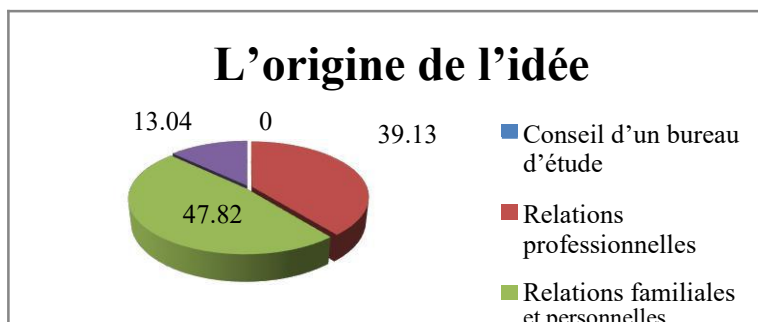
Ainsi nous constatons que les réseaux informels dominant, car pas d'entrepreneurs d'enquête qui ont recouru aux bureaux d'étude pour les orienter ou pour les conseiller, par contre l'appui de la famille, amis est très apparents ce qui nous amène au rôle du milieu social dans la création d'entreprise. 47,82% des enquêtés ont des relations familiales et personnelles qui sont à l'origine de création, les relations professionnelles avec 39,13% ,en troisième lieu, nous trouvons 13,04% des enquêtés connaissent des projets similaires, de là nous constatons l'importance du phénomène d'imitation.

Tableau n°20 :L'origine de l'idée

L'origine de l'idée	Effectifs	Pourcentage%
Conseil d'un bureau d'étude	0	0
Relations professionnelles	9	39,13
Relations familiales et personnelles	11	47,82
Connaissance d'un projet semblable	3	13,04
Autres	0	0
Total	23	100

Source : résultats de notre enquête

Figure n°9 : L'origine de l'idée



Source : réalisé à partir du tableau n°20

3.2.3. Les facteurs du choix de secteur d'activité

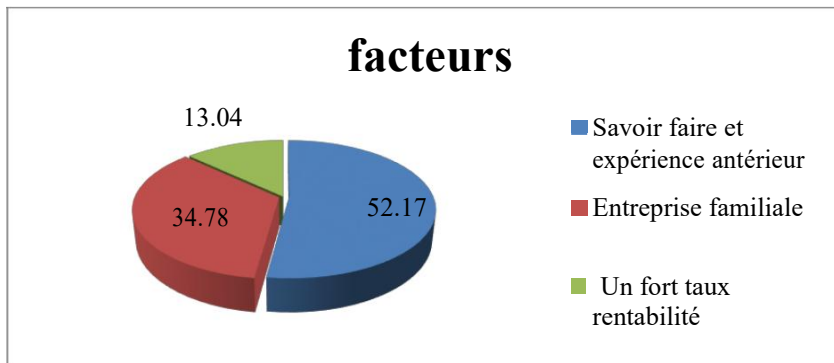
Le tableau n°21 présente les facteurs qui ont aidé les entrepreneurs à choisir le secteur d'activité. Nous constatons que le facteur principal, est l'existence du savoir faire et d'expériences antérieures avec un taux de 52,17%. En effet, la majorité des entrepreneurs ont signalé avoir acquis suffisamment l'expérience et de savoir faire dans le même secteur d'activité que celui qu'ils ont créé leurs entreprises. certains entrepreneurs avec un taux de 34,78% déclaré que les entreprises sont des entreprises familiales. enfin 13,04% des enquêtes ont déclaré d'avoir choisi un secteur qui est caractérisé par un fort taux de rentabilité.

Tableau n°21 : Les facteurs du choix de secteur d'activité

Facteurs	Effectifs	Pourcentage %
Savoir faire et expérience antérieur	12	52,17
Entreprise familiale	8	34,78
Un fort taux rentabilité	3	13,04
Total	23	100

Source : résultat de notre enquête

Figure n°10 : Les facteurs du choix de secteur d'activité



Source : réalisé à partir du tableau n°21

3.3. Les compétences des entrepreneurs

3.3.1. La répartition des enquêtés selon leurs première expériences

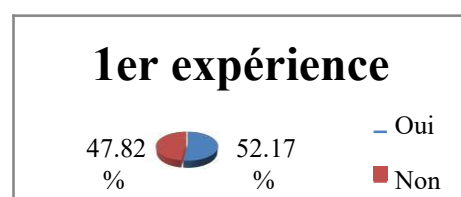
L'enquête que nous avons effectuée, nous relève que la majorité des enquêtés soit la moitié affirment que c'est leurs premières expériences avec un taux de 52,17%, 47,82% des enquêtés affirment que ce n'est pas leurs première expériences.

A la lumière de ces résultats on peut déduire que la plupart de nos enquêtés n'ont pas assez d'expérience.

Tableau n°22 : Répartition des enquêtés Selon leur 1ère expérience

1 ^{er} expérience	Effectifs	Pourcentage%
Oui	12	52,17
Non	11	47,82
Total	23	100

Figure n°11 : Répartition des enquêtés selon leur 1ère expérience



Source : réalisé à partir du tableau n°22

Source : résultat de notre enquête

3.3.2. Les capacités d'entrepreneur en gestion d'entreprise

D'après le tableau ci-dessous les données statistiques indique que 86,96% des enquêtés ont des capacités en gestion d'entreprise et 13,04% affirment qu'ils n'ont pas des capacités en gestion d'entreprise.

Chapitre2 : Evaluation de la création de l'entreprise dans la commune de Jean Rabel

Pour les enquêtés qui affirment qu'ils ont des capacités en gestion s'explique par leurs expérience dans la gestion de projet, de management, et les formations spécialisé suivi par des porteurs de projet.

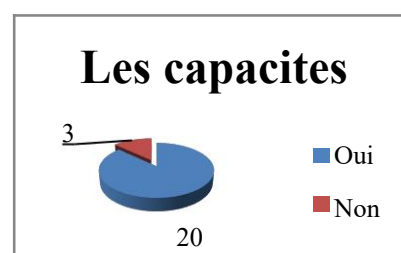
Pour les enquêtés qui affirment qu'ils n'ont pas des difficultés en gestion s'explique par l'absence des connaissances en gestion et d'expérience dans le domaine.

Tableau n°23 : Répartition des entrepreneurs selon leurs capacités en gestion d'entreprise

Les capacités	Effectifs	Pourcentage%
Oui	20	86,96
Non	03	13.04
Total	23	100

Source : résultats de notre enquête

Figure n° 12 : répartition des entrepreneurs selon leurs capacité



Source : réalisé à partir du tableau n°23

3.3.3. L'expérience du jeune créateur dans la création d'entreprise

A travers notre enquête, nous avons constaté que la pluparts des entreprises enquêtés sont familiales et qu'il ya une forte création d'entreprises par les personnes issus des familles d'entrepreneurs ou ils ont des membres de leurs familles qui créent des entreprises avec une proportion de 65,22% ce qui confirme le rôle très important que joue la famille et les amis et leurs influence dans la création des entreprise. 34,78% de nos enquêtées qui ont d'autre expérience dans la création d'entreprise.

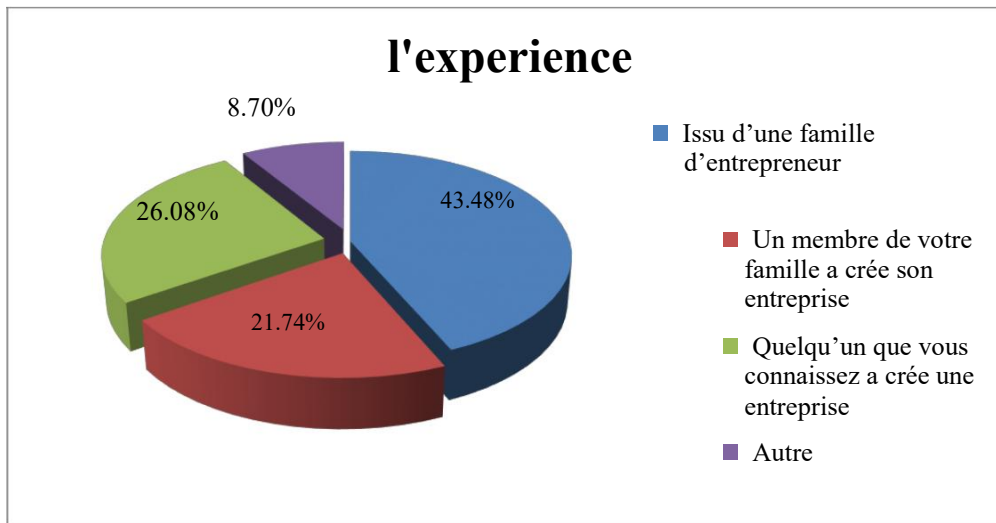
Tableau n°24 : L'expérience du jeune créateur dans la création d'entreprise

L'expérience	Effectifs	Pourcentage%
Issu d'une famille d'entrepreneur	10	43,48
Un membre de votre famille a crée son entreprise	5	21,74
Quelqu'un que vous connaissez a crée une entreprise	6	26,08
Autre	2	8,70
Total	23	100

Source : résultats de notre enquête

Chapitre2 : Evaluation de la création de l'entreprise dans la commune de Jean Rabel

Figure n°13 : L'expérience du jeune créateur dans la création d'entreprise



Source : réalisé à partir du tableau n°24

3.3.4. L'entourage de l'entrepreneur

Dans le milieu familial, l'entrepreneur peut trouver l'aide inestimable pour le lancement de son entreprise. Elle peut être une assistance matérielle, une contribution financière, Ou encore un soutien moral ou d'une autre manière, par les encouragements, différentes aides pour surmonter les difficultés rencontrées.

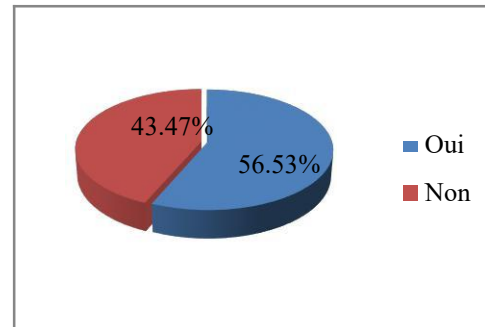
En testant cette état de fait, les résultats était que plus de la moitié de l'échantillon, ont répondu par « oui » sur la question « y-a-t-il des entrepreneurs dans votre entourage que vous souhaitez imiter ? », soit 56,53 %des entrepreneurs enquêtés, contre 43,47 % des réponses négative sur la question posée.

Chapitre2 : Evaluation de la création de l'entreprise dans la commune de Jean Rabel

Tableau n°25 : L'entourage de l'entrepreneur

Réponse	effectifs	Pourcentage%
Oui	13	56,53
Non	10	43,47
Total	23	100

Figure n°14 : L'entourage de l'entrepreneur



Source : résultats de notre enquête

Source : réalisé à partir du tableau n°25

3.3.5. Le membre de la famille en affaires

Le fait d'avoir dans la famille des modèles d'entrepreneurs est généralement considéré comme un facteur influençant positivement les intentions entrepreneuriales. Ainsi, des individus dont les parents ou les proches possèdent ou ont déjà possède une entreprise seraient plus prédisposés à créer des entreprises. En effet, disposer d'un entourage entrepreneurial constitue des opportunités non négligeables de recevoir des conseils ou de s'imprégner du métier. Les résultats de notre enquête montrent que 23,07% des entrepreneurs enquêtés ont de parent dans le domaine entrepreneurial, et de même pour les entrepreneurs ont des autres membres de la famille ou des amis, 15, 38% ont des frères ou sœurs dans le domaine et de même pour autre membre (cousin...).

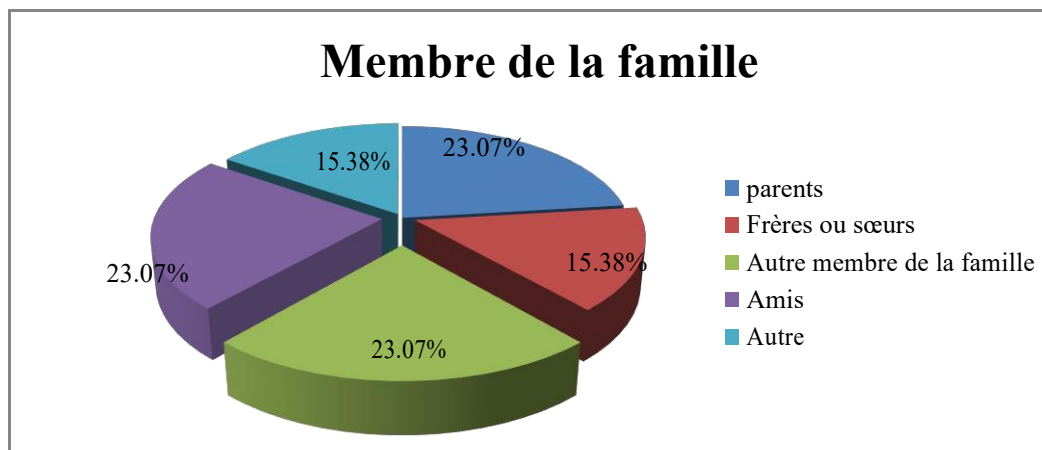
Tableau n°26 : Le membre de la famille en affaires

Membre de la famille	Effectifs	Pourcentage%
Parents	3	23,07
Frères ou sœurs	2	15,38
Autre membre de la famille	3	23,07
Amis	3	23,07
Autre	2	15,38
Total	13	100

Source : résultats de notre enquête

Chapitre2 : Evaluation de la création de l'entreprise dans la commune de Jean Rabel

Figure n°15 : Le membre de la famille en affaires



Source : réalisé à partir du tableau n°26

3.3.6. La profession du père

Les résultats de notre enquête présentés dans le tableau N°27 montre que les entrepreneurs sont issu de différents milieux, il y a ceux qui ont vécu dans un milieu salariés et d'autre entourés d'entrepreneurs. que 26,09% des entrepreneurs enquêtés provenant d'une famille entrepreneuriale. En effet, le fait d'avoir un père qui travaille en tant que fonctionnaire marque fortement l'entrepreneur 69,57% .pour les pères retraité que 4,34% de la totalité de notre enquêtées.

Tableau n° 27: La profession du père

Profession du père	Effectifs	Pourcentage%
Entrepreneur	6	26,09
Fonctionnaire	16	69,57
Retraité	1	4,34
Total	23	100

Source : résultats de notre enquête

3.3.7. La profession du mère

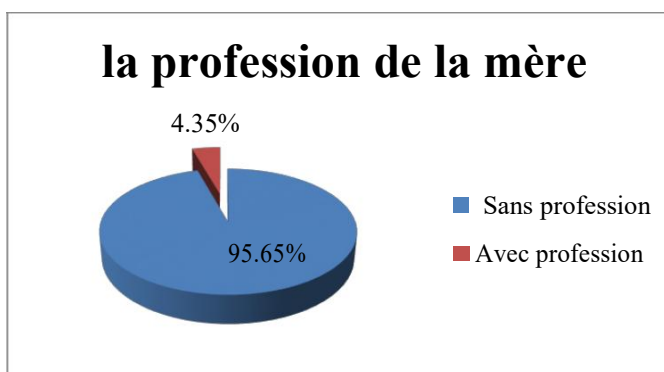
Pour la fonction de la mère que 4,35% de l'entrepreneur affirment avoir une mère avec profession. Les résultats de la fonction de la mère sont présents dans le tableau suivant :

Tableau n°28 : La profession de la mère

La profession de la mère	Effectifs	Pourcentage%
Sans profession	22	95,65
Avec profession	1	4,35
Total	23	100

Source : résultats de notre enquête

Figure n°16 : La profession de la mère



Source : réalisé à partir du tableau n°28

3.3.8. Influence des parents

60,87% des enquêtés, estiment que leurs parents ont exercé une grande influence sur eux. Ceci montre que les parents jouent un rôle dans la consolidation de la personnalité de l'entrepreneur et dans son engagement dans l'aventure de l'entreprise. Le reste des entrepreneurs représentent 39,13% déclarent ne pas avoir une influence parentale pour créer leur entreprises.

Jeune grandissant dans ce genre de famille ou d'entourage, considèrent leur parents ou ses proches comme de modèles à imiter.

Chapitre2 : Evaluation de la création de l'entreprise dans la commune de Jean Rabel

Tableau n°29 : Influence des parents sur les entrepreneurs

Influence	effectifs	Pourcentage%
Oui	14	60,87
Non	9	39,13
Total	23	100

Source : résultats de notre enquête

Figure n°17 : Influence des parents sur les entrepreneurs



Source : réalisé à partir du tableau n°29

3.3.9. La répartition des enquêtés selon le suivi d'une formation afin de créer leurs entreprise

D'après le tableau ci-dessous montre que la majorité de la population enquêtée, avec un pourcentage de 52,17% qui représente ceux qu'ont suivi une formation afin de créer leurs propre entreprise, or 47,83% qui n'ont pas suivi une formation avant la création de leurs entreprise.

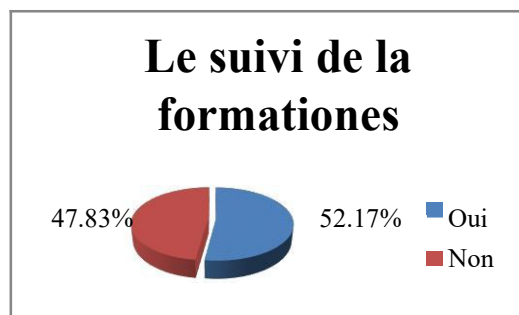
A partir de cette analyse, on déduit que la catégorie la plus faible va rencontrer des difficultés. Et pour la catégorie dominante aura moins des difficultés pour gérer leurs entreprises.

Tableau n°30 :La répartition des enquêtés selon le suivi d'une formation

Le suivi de la formation	Effectifs	Pourcentage
Oui	12	52,17%
Non	11	47,83%
Total	23	100%

source : réaliser à partir du tableau 30

Figure n°18 : La répartition selon le suivi d'une formation



Source : résultat de notre enquête

Chapitre2 : Evaluation de la création de l'entreprise dans la commune de Jean Rabel

3.4. Identification d'activité

3.4.1. La Répartition des entreprises enquêtées selon la situation entrepreneuriale

La création d'entreprise recouvre généralement trois situations entrepreneuriales qui sont : la création ex nihilo (nouvelle création) qui constitue la principale voie d'entrée dans les affaires, la réactivation d'entreprise (la reprise d'entreprise) et le prolongement d'une activité déjà existante. Les résultats de notre enquête montrent que 69,56% de l'échantillon sont des entreprises nouvelles créées. 21,74% des entreprises enquêtées sont des reprises d'une entreprise familiale, et enfin 8,7% sont des extensions d'une ancienne activité.

Tableau n°31 : La répartition des entreprises enquêtées selon la situation entrepreneuriale

Situation entrepreneuriale	Effectifs	Pourcentage%
Nouvelle création	16	69,56
Extension d'une ancienne activité	2	8,7
Reprise d'une entreprise familiale	5	21,74
Total	23	100

Source : résultat de notre enquête

3.4.2. La répartition des entreprises enquêtées selon le secteur d'activité

Notre échantillon est constitué 23 entreprise appartenant aux différents secteurs d'activités existantes au niveau de la commune de Jean Rabel comme l'industrie, BTP, service et l'artisan.

A la lecture du tableau n°32 nous constatons que notre échantillon abrite 04 secteurs d'activités. Le plus grand effectif revient au secteur de service avec 10 unités, soit 43,48% des entreprises enquêtées, suivi de secteur d'industrie avec 06 unités, soit une proportion de 26,08%, suivi par le secteur de BTP avec un taux de 17,40% et l'artisan à un taux de 13,04%.

Chapitre2 : Evaluation de la création de l'entreprise dans la commune de Jean Rabel

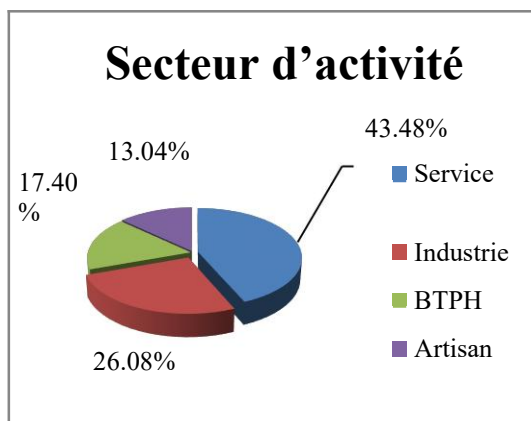
Ces résultats renvoient réellement à ce qui était présenté dans la section deux de chapitre deux, ce que le secteur ayant le plus grand nombre des entreprises privées créées et celui de service avec 10 unités sur 23 unités enquêtés.

Tableau n°32 : La répartition des entreprises selon le secteur d'activité

Secteur d'activité	Effectifs	Pourcentage%
Service	10	43,48%
Industrie	6	26,08%
BTPH	4	17,40%
Artisan	3	13,04%
Total	23	100%

Source : résultats de notre enquête

Figure n°19 : la répartition des entreprises selon secteur d'activité



source : réalisé à partir du tableau n°32

3.4.3. La répartition des entreprises enquêtées selon la forme juridique

Le tableau n°33 illustre que la plupart des entreprises enquêtées se sont des entreprises individuelles (soit 65,2%), c'est la forme la plus facile d'entrée dans les affaires en créant des micro-entreprises. La forme juridique EURL concerne 17,4% des entreprises enquêtées. La SARL vient en troisième position avec un taux de 8,70% de la totalité des entreprises enquêtées, les entrepreneurs optent pour cette forme en raison du capital relativement faible qu'elle nécessite. Suivi par la forme SNC et SPA avec un taux de 4,35% pour chacune.

Chapitre2 : Evaluation de la création de l'entreprise dans la commune de Jean Rabel

Tableau n°33 : La répartition des entreprises enquêtées selon la forme juridique

Formes juridique	Effectifs	Pourcentage %
Entreprise individuelle	15	65,2
SARL	2	8,70
SNC	1	4,35
EURL	4	17,4
SPA	1	4,35
Total	23	100

Source : résultats de notre enquête

3.4.4. La situation actuelle des entreprises enquêtées

Tableau n°34 : La situation actuelle des entreprises enquêtées

La situation	Effectifs	Pourcentage%
Lancement	5	21,74%
Maturité	2	8,69%
Déclin	0	0%
Développement	16	69,56%
Total	23	100

Source : résultat de notre enquête

D'après les résultats obtenus, nous remarquons que la majorité des entreprises sont en situation de développement(69,56%),vient en deuxième position les entreprises qui sont à l'étape de lancement avec un taux de 21,74% . Enfin, seulement 8,69% de nos enquêtées sont des entreprises qui sont à l'étape de maturité.

3.5. Financement des entreprises

3.5.1. La structure de financement initial des entreprises enquêtées

Selon le tableau N°35 ,les capitaux initiaux investis,proviennent essentiellement de épargne personnelle des entrepreneurs soit 11 entrepreneur de nos enquêtées , suivi

Chapitre2 : Evaluation de la création de l'entreprise dans la commune de Jean Rabel

par les capitaux familiaux(soit 8 entrepreneurs) ;seulement 4 entrepreneurs qui se sont dirigés vers l'emprunt bancaire et les organismes de soutien.

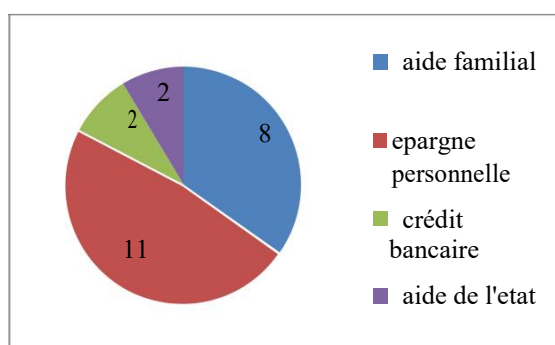
Il est à noter que la famille constitue une source de financement importante après l'épargne personnelle,avec laquelle l'entrepreneuriat puisse lancer son projet,surtout lorsque les contraintes d'accès aux prêts bancaires subsistent.

Tableau n°35 : La structure de financement initial des entreprises enquêtées

Structure de financement	Effectifs	Pourcentage%
Aide familiale	8	34,78
Epargne personnelle	11	47,82
Crédit bancaire	2	8,69
Aide de l'Etat	2	8,69
Total	23	100

Source : résultat de notre enquête

Figure n°20 :La structure de financement initial des entreprises enquêtées



Source : réalisé à partir du tableau n°34

3.5.2. Aide d'organismes de soutien

Pour l'ensemble des entrepreneurs enquêtés, soit 91, 30%des réponses étaient contre c'est-à-dire qu'ils ne demandent pas d'aides des organismes de soutien.

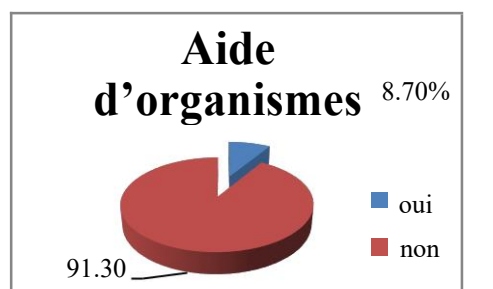
Chapitre2 : Evaluation de la création de l'entreprise dans la commune de Jean Rabel

Seulement 8,7% d'entrepreneurs qui ont demandés l'aide de l'état, ces entrepreneurs présentent les personnes accompagnés par les organismes de soutien et d'aide à la création.

Tableau n°36 : Aide d'organismes de soutien Figure n°21 : Aide d'organismes

Aide d'organisme	Effectifs	Pourcentage%
Oui	2	8,7
Non	21	91,30
Total	23	100

Source : résultats de notre enquête



Source : réalisé à partir du tableau n°35

Conclusion au chapitre

Après avoir présentée les statistiques de nombres d'entreprises financées par CFI ces dernières années, nous sommes rendu compte que la commune de Jean Rabel ne dispose pas d'un tissu industriel important ou des secteurs d'activités sont présentes, ces données statistiques montrent que le nombre d'entreprises créées à l'aide de CFI diminuent chaque année.

Il ressort de notre enquête de terrain, que les entrepreneurs sont influencés par leurs parents. De plus, le fait d'avoir dans la famille des modèles d'entrepreneurs (parents, frères, sœurs,...) constitue un facteur déterminant dans l'engagement dans les affaires et la majorité d'eux investissent dans le secteur de service.

Il ressort également de notre enquête que la majorité ont un niveau d'étude élevé. Ils nous ont signalé qu'ils ont obtenue assez d'expérience afin de créer leur propre entreprise.

Conclusion Générale

Conclusion générale

Conclusion générale

Tout au long de ce travail, nous avons essayé d'apporter des réponses pour notre question principale à savoir « quelle est l'impact de l'entrepreneuriat sur la création des entreprises ? » premièrement nous avons élaboré un éclairage théorique sur les concepts de l'entrepreneuriat et celui de l'entrepreneur. L'entrepreneuriat décrit le processus de découverte, d'évaluation et d'exploitation d'occasions.

L'entrepreneur est une personne qui est prête à mettre en jeu sa carrière et sa sécurité financière pour mettre en œuvre une idée, à mettre son temps, et son capital dans une entreprise risquée. Puis nous avons présenté les résultats de notre enquête que nous avons collectée auprès d'un échantillon de 30 entreprises dans la commune de Jean Rabel

La création d'entreprise est la manifestation la plus claire de l'entrepreneuriat qui est les résultats des activités de l'entrepreneur, en effet nous avons constaté que la création d'entreprise nécessite une mobilisation des compétences que nous pouvons relier une capacité de réussir, à la quelle on ajoute une forte motivation, ainsi qu'un environnement familial nécessairement solidaire.

La région de Jean Rabel, notre lieu d'enquête, dispose d'un tissu industriel important ou toute les branches d'activités sont présente, La capacité de création d'entreprise est pour chaque pays la résultante de plusieurs facteurs liées à l'environnement économique, l'environnement social et aux aspects culturels.

Il ressort de notre enquête que les entrepreneurs sont en majorité des hommes ayant un âge mûr entre 20 et 40ans, dans la plupart des cas il est à la fois propriétaire et gérants de leurs entreprises, et d'une manière générale la forme juridique de la plupart des entreprises de notre échantillon est l'entreprise individuelle et EURL. Et l'origine de l'idée de la création vient essentiellement des relations personnelles et familiales, de plus disposer d'un entourage entrepreneurial constitue des opportunités non négligeable de recevoir des conseils.

A travers notre enquête la plupart des entrepreneurs de la région provient d'une famille ou des parents ou autres personnes proches sont des entrepreneurs (hypothèse vérifiée).

Notre étude montre que la plupart des entreprises de notre échantillon ont été créés dans le secteur de service, leurs financement initial provient généralement de l'épargne personnelle et des aides familiales, et une minorité d'entre elle ont bénéficié d'aide de la part des organismes d'aide à la création d'entreprise (hypothèse vérifiée)

Il ressort également de notre étude que le niveau d'étude des entrepreneurs est élevé pour la majorité, ils ont effectué des études universitaires ou une formation professionnelle, il nous a signalé qu'ils ont obtenu assez d'expérience afin de créer leur propre entreprise (hypothèse vérifiée).

Notre travail de terrain présente certaines limites du plan pratique. Ces limites sont inhérentes à :

Conclusion générale

- La petitesse de l'échantillon, la taille de celui-ci est limitée à $N= 23$. Ce qui limite la généralisation des conclusions tirées
- Les difficultés de convaincre les interrogés des entreprises enquêtés et l'accès difficiles aux informations relatives aux questions sensibles de notre questionnaire
- Manque de documentation et la confidentialité des informations
- La difficulté de notre thème nous a pas permet de collecter des informations les plus pertinentes
- Le refus de certains entrepreneurs de répondre aux questionnaires

Notre souhait dans l'avenir est d'élargir notre échantillon pour plus de représentativité et pour collecter d'avantage de données dans les divers secteurs d'activités, mener des études à l'échelle nationale.

Bibliographies

Bibliographies

Listes bibliographie

Ouvrage :

1. Balland S, Bouvier A-M, « Management des entreprises », édition DUNOD, p9.
2. Barneto P, Gregorio G Finance-manuel et application, Dunod, 2007, p53.
3. Boussin JB, Emin S et Chollet J. (2005), « Mesurer l'intention entrepreneuriale des étudiants », observatoire des pratiques pédagogiques en entrepreneuriat.
4. Capron H, « Entrepreneuriat et création d'entreprise : facteurs déterminants de l'esprit d'entreprise », de Boeck, Bruxelles, 2009, p18.
5. Christophe Estay, « motivation entrepreneuriale »p46.
6. Crutzen .C, Dehalle. C, « cours d'économie politique », Vuibert, 2004, p75, 77.
7. Dautrelaux, A, (1991) l'analyse anthropologique des processus et des particularités culturelles dans Ouellet, F et pagé, M. pluriethnicité éducation et société. Québec : IQRC
8. Druker.p, « les entrepreneurs », édition Lattés, 1985, p58.
9. DUMENIL Marc et Christine LHOTTE, la création d'entreprise « Tout ce qu'il faut avoir pour réalise son projet », 2^e édition mise à jour et enrichie, rue Saint-Denis, 75001 PARIS, Mai 1999 ; p74-103.
10. Fayolle, (A). DEGEORGE, (J-M). Dynamique entrepreneuriale : le comportement de l'entrepreneur. Ed de Boeck. Paris, 2012.
11. Fayolle. A , « Entrepreneuriat » Apprendre à entreprendre, Dunod, Paris, 2012, p153-157.
12. Fayolle. A, « le métier de créateur », ED d'organisation, 2003, p61.
13. Filion I-j ; Fayolle A, devenir entrepreneur des enjeux aux outils, édition village mondial 2006, p254.
14. Hernandez E-M, « l'entrepreneuriat approche théorique », L 'Harmattan, France, 2001, p14.
15. Julien P.A et M Marchesnay. (1996), l'entrepreneuriat paris, Economica.
16. Julien P-A, Marchesnay M, « économie et stratégie industrielle », édition economica, France, 1997, p26.
17. Krueger, N.f.and Carsrud, A (1993) Entrepreneurial intentions/applying the theory of planned behavior, Entrepreneurship and regional developpement, 5,316-23.cite par C.W.Scheiner (2008).
18. Mintzberg, Pensons notamment à (1986) décrit les rôles du cadre supérieur et aux organisations de type autocratique.

Bibliographies

19. OCDE : « stimuler l'esprit d'entreprise ». Paris, 1998, p11.
20. Rocher, f. et Rocher, G, (1991). La culture québécoise en devenir : les défis de pluralisme. Dans .f. Ouellet et M.pagé, pluriethnicité, éducation et société : construire un espace commun.quebec, IQRC.
21. Shpero, A, et Sokol, L. (1982). The social dimensions of entrepreneurship, In C.A, Kent, D, L Sexton ET K, H, Vesper (Eds), Encyclopedia of entrepreneurship, Engle wood cliffs, NJ: Prentice Hall.
22. Toulouse J-M, (1990), la culture entrepreneuriale.HEC, Montréal, p9.
23. Tounes A, « l'entrepreneur : l'odyssée d'un concept », n°03-73, p08.
24. Tounes A, « l'intention entrepreneuriale, théorie et modèles », éd sanabil Med SA, paris, 2007.
25. Verstraete T. (dir), histoire d'entreprendre : les réalités de l'entrepreneuriat, paris : éditions management et société, 2000, p22.
26. Verstraete Thierry Entrepreneuriat connaitre l'entrepreneur, comprendre ses actes, Ed L'Harmattan 5-7 rue de l'école polytechnique 75005 paris France p78.
27. Verstraete T. 2000, entrepreneuriat et sciences de gestion, habilitation à diriger des recherches, Lille. [Http://thierry-verstraete.com/pdf/Hdr tv.pdf](http://thierry-verstraete.com/pdf/Hdr tv.pdf)
28. Weber M. (1930) dans MRP : Diagramme causes-effet p4.

Thèses et mémoires :

1. Bourguiba, M, « l'intention à l'action entrepreneuriale : approche comparative auprès de TPE française et tunisiennes », thèse de doctorat, université NANCY2.
2. Bruyat.C, (1993), « création d'entreprise : contributions épistémologiques et modélisation », le doctorat en science de gestion, université pierre mendé, (Grenoble), Ecole supérieure des affaires.
3. Henni, M, « les entrepreneurs de TPE dans la wilaya d'Oran », magister en management des entreprises université d'Oran, 2011-2012, p16.
4. Mohammed Benata , « influence de la culture et de l'environnement sur l'intention entrepreneuriale : Cas de l'Algérie, Thèse de doctorat en science économique, p134-144.
5. Tounes A, « l'intention entrepreneuriale », thèse pour doctorat en science de gestion université de ROUEN, France, décembre 2003.

Revue et articles :

1. Bragard L, Donckels R, Michel p, Demarche M P, Dupont B (1987) Revue, »le nouvel entrepreneur. Université liège.

Bibliographies

2. Danjou isabelle, « l'entrepreneuriat : un champ fertile à la recherche de son unité » revue français de gestion, N°138, revue française de gestion, 2002, PP 108-123.
3. E. Baccari, « les motivations entrepreneuriale des jeunes entrepreneurs tunisiens : étude exploratoire.
4. G.E.M rapport exécutif 2000.
5. Julien, P. A et Cadieux, L (2010).la mesurent de l'entrepreneuriat, Rapport d'étude, institut de la statistique du Québec, P29.
6. Verstraete T, Fayolle A, « paradigmes et entrepreneuriat », Revue de l'entrepreneuriat, vol4, N°1, 2005.
7. Verstraete T « entrepreneuriat : modélisation du phénomène », revue de l'entrepreneuriat, vol1, n°1, 2001.

Liste des tables

Liste des tableaux :

Tableau N°1 : Les formes de l'entrepreneuriat.....	10
Tableau N°2 : Synthèses des caractéristiques et qualités d'entrepreneur.....	16
Tableau N°3 : Exemple de facteurs particuliers influençant l'entrepreneuriat.....	26
Tableau N°4 : La typologie des entreprises.....	29
Tableau N°5 : La taille de l'échantillon de notre enquête.....	42
Tableau N°6 : La taille de l'échantillon étudié.....	42
Tableau N°7 : Répartition de l'échantillon final par branche d'activité.....	43
Tableau N°8 : Le niveau 1 de financement triangulaire.....	45
Tableau N°9 : Le niveau 2 de financement triangulaire.....	46
Tableau N°10 : Le niveau 1 de financement mixte.....	46
Tableau N°11 : Le niveau 2 de financement mixte.....	46
Tableau N°12 : Répartition par genre des promoteurs de projet financés par l'antenne ANSEJ de Bejaia.....	47
Tableau N°13 : Répartition des projets financés selon les secteurs d'activité.....	47
Tableau N°14 : Répartition des projets financés par selon le niveau d'instruction.....	48
Tableau N°15 : Sexe de l'entrepreneur.....	50
Tableau N°16 : Age de l'entrepreneur au moment de la création.....	51
Tableau N°17 : Etat civil des créateurs d'entreprises.....	51
Tableau N°18 : Le niveau d'instruction des créateurs d'entreprises.....	52
Tableau N°19 : Les raisons de création d'entreprise.....	53
Tableau N°20 : L'origine de l'idée.....	54
Tableau N° 21 : Les facteurs du choix de secteur d'activité.....	55
Tableau N°22 : Répartition des enquêtés selon leurs première expérience	56
Tableau N°23 : Répartition des entrepreneurs selon leurs capacités en gestion d'entreprise.....	57
Tableau N°24 : L'expérience du jeune créateur dans la création d'entreprise.....	57
Tableau N°25 : L'entourage de l'entrepreneur.....	59
Tableau N°26 : Le membre de la famille en affaire.....	59

Liste des tables

Tableau N°27 : La profession du père.....	60
Tableau N°28 : La profession de la mère.....	61
Tableau N°29 : Influence des parents sur les entrepreneurs.....	62
Tableau N°30 : Répartition des enquêtés selon le suivi d'une information afin de créer leurs entreprise.....	62
Tableau N°31 : Répartition des entreprises enquêtées selon la situation entrepreneuriale.....	63
Tableau N°32 : Répartition des entreprises enquêtées selon le secteur d'activité.....	64
Tableau N°33 : Répartition des entreprises enquêtées selon la forme juridique.....	65
Tableau N°34 : La situation actuelle des entreprises enquêtées.....	65
Tableau N°35 : La structure de financement initial des entreprises enquêtées.....	66
Tableau N°36 : Aide d'organismes de soutien.....	67

Liste des figures

Liste des figures

Figure N°1 : Représentation des quatre paradigmes de l'entrepreneuriat et leur lien.....	08
Figure N°2 : Rapport sur la Répartition des projets financé par selon le secteur d'activité (2013-2017).....	48
Figure N°3 : Rapport sur la répartition des projets financés selon niveau d'instruction du porteur de projet.....	49
Figure N°4 : Sexe de l'entrepreneur.....	50
Figure N°5 : Age de promoteur au moment de la création.....	51
Figure N°6 : Etat civil de créateur d'entreprise.....	51
Figure N°7 : Le niveau d'instruction des créateurs d'entreprises.....	53
Figure N°8 : Les raisons de création d'entreprise.....	53
Figure N°9 : L'origine de l'idée.....	55
Figure N°10 : Les facteurs du choix de secteur d'activité.....	56
Figure N°11 : Répartition des enquêtés selon leurs première expérience.....	56
Figure N°12 : Répartition des entrepreneurs selon leurs capacités en gestion d'entreprise....	57
Figure N°13 : L'expérience du jeune promoteur dans la création de l'entreprise.....	58
Figure N°14 : L'entourage de l'entrepreneur.....	59
Figure N°15 : Le membre de la famille en affaire.....	60
Figure N°16 : La profession de la mère.....	61
Figure N°17 : Influence des parents.....	62
Figure N°18 : La répartition selon le suivi d'une information.....	62
Figure N°19 : La répartition des entreprises selon le secteur d'activité.....	64
Figure N°20 : La structure de financement initial des l'entreprises enquêtées.....	66
Figure N°21 : Aide d'organisme de soutien.....	67

Questionnaire

Dans le cadre de la réalisation d'un mémoire de Licence professionnelle en science de gestion à IPES BUSINESS SCHOOL sur la **problématique de l'impact de l'entrepreneuriat sur la création des entreprises** dans la commune de Jean Rabel, nous vous prions de bien vouloir consacrer un peu de temps pour répondre à ce questionnaire.

Mettre une croix dans la case appropriée ou remplissez les espaces ci-joints

A. Identification de l'entrepreneur

1. Sexe :

Masculin Féminin

2. Age de créateur de votre entreprise :

3. Nom d'entreprise :

4. Etat civil :

Célibataire Marie
Divorce Veuf

5. Niveau d'instruction :

Aucun niveau Niveau primaire Niveau moyen
Niveau secondaire Niveau universitaire Formation professionnelle

Autre à préciser

B. Les motivations des promoteurs

6. Quelle sont les raison qui vous ont poussé à créer votre entreprise :

- Pour mettre en pratique une idée qui vous obsède un certain temps
- Pour investir votre propre capital
- Devenir un patron
- Pour exploiter un savoir faire
- Créer de l'emploi dans votre région
- Autre à préciser.....

7. Comment est venu l'idée de crée votre entreprise

- Conseil d'un bureau d'étude
- Relation professionnel
- Connaissance d'un projet semblable
- Relation personnel et familiale (entrepreneur dans la famille)
- Autre à préciser

8. Quels sont les facteurs qui vous ont aides dans le choix de votre secteur d'activité :

- Savoir faire et expérience antérieur
- Entreprise familiale
- Un fort taux de rentabilité
- Autre à préciser.....

9. Quelle sont les motivations qui vous ont conduit a créé votre entreprise dans la commune de Jean Rabel

- Valorisation d'un savoir faire locale
- Accomplissement de soi
- Expérience professionnel dans le secteur
- Influence d'une réussite familiale
- Participation au développement local
- Autre à préciser.....

C. Compétence des entrepreneurs

10. Est-ce que c'est votre première expérience :

- Oui Non

11. Avez-vous des capacités en gestion d'entreprise :

- Oui Non

- Si oui les quels :

12. Avez-vous rencontré des difficultés dans la gestion de votre entreprise :

- Oui Non

- Si oui les quels

13. Pensez-vous qu'un créateur doit posséder des compétences et un savoir faire dans vote domaine :

- Oui Moyennement

14. Quelle expérience avez-vous de la création d'entreprise :

- Vous êtes issus d'une famille entrepreneurs

- Un membre de votre famille a crée son entreprise

- Quelqu'un que vous connaissez a crée une entreprise

- Autre

15. Y-a-t-il entrepreneurs (professions libérales, indépendant, chef d'entreprise, créateur d'entreprise) dans votre entourage que vous souhaitiez imiter :

- Oui Non

16. Qui sont-ils :

- Parent

- Frère ou sœur

- Autre nombre de la famille

- Amis

- Autre, précisez.....

17. Quelle est (était) la profession de votre père :

.....

18. Quelle est (était) la profession de votre mère :

.....

19. Pensez vous que vous avez été influencé par vos parents :

- Oui Non

20. Avez-vous reçu une formation pour crée votre entreprise (compétence) :

Oui Non

D. Identification de l'activité

21. Quelle est la nature de la création de votre entreprise :

- Nouvelle création
- Extension d'une ancienne activité
- Reprise d'une entreprise familiale

22. Dans quel secteur d'activité avez-vous créé votre entreprise :

- Agriculture
- Artisan
- Service
- Industrie
- BTP

23. Quelle est la forme juridique de votre entreprise

- Personne physique
- SARL
- SNC
- EURL
- SPA
- Autre,

précisez.....

24. Qu'elle est la situation actuelle de votre entreprise

- Lancement
- Déclin
- Maturité
- Développement

E. Financement des entreprises :

25. Comment avez-vous financé votre entreprise

- Aide familiale
- Epargne personnelle
- Crédit bancaire
- Aide de l'Etat (MAST,)

26. Est-ce que vous avez demandé de l'aide d'un organisme de soutien

- Oui Non

- Si oui, le
quel

Merci pour votre aimable collaboration, et votre participation

